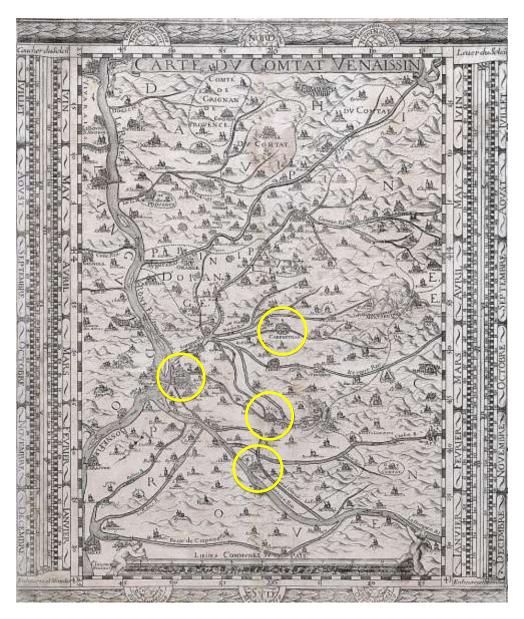
En Vaucluse, quatre synagogues sur les chemins de vos vacances...

Rejoignez l'Association des Amis de Saint-Hilaire!

ici



Les quatre Arba Kehilot du Comtat Venaissin : Avignon, Carpentras, Cavaillon et L'Isle-sur-la-Sorgue.

► Le raccourci CTRL + F

ici

Les juifs en Provence dans l'Antiquité



Lampe à huile – Musé Judéo-Comtadin de Cavaillon. Pour agrandir le document, cliquez <u>ici</u>

Découverte fortuitement en 1967 par Monsieur Henri Morestin à Orgon, commune du département des Bouches-du-Rhône, et limitrophe du département de Vaucluse, cette lampe à huile permettrait de penser que des populations de religion juive auraient vécu dans cette partie de la Provence entre le 1^{er} siècle avant et le 1^{er} siècle ap. J.-C., soit un millénaire avant les Juifs du Pape!

Si sa forme renvoie au I^{er} siècle av. J -C., sa décoration constituée d'une double menorah (chandelier à sept branches) pose problème, car en l'état actuel des recherches, la représentation de la menorah n'apparaît pas avant 70 ap. J.-C., soit après la 2^e destruction du Temple et le grand exode qui ouvre la 2^e diaspora.

 Persée : Les premières implantations de Juifs en France, du I^{er} siècle au début du V^e siècle

ici

¹ Description de cette lampe pages 171 et 172 <u>ici</u>

Les juifs en Provence dans l'Antiquité tardive

La présence de juifs est attestée par des textes rapportant une série de tentatives de conversions forcées à Arles et Marseille en 591, mais en était-il de même à Avignon ou à Carpentras où la lecture des chartes ne permet pas de remonter au-delà du X^e siècle.

Rappel de quelques dates clés
 Medieval Sourcebook : Agobard of Lyon : On the
 Insolence of the Jews To Louis the Pious (826/827)
 ici
 Medieval Sourcebook : Agobard of Lyon
 (lettres - Bnf) : On the Baptism of Slaves Belonging
 to Jews (to Adalard, Wala, and Helisachar)
 ici

Les juifs en Provence aux XIIe et XIIIe siècles

Jewish History Sourcebook: The Expulsion of the Jews from France, 1182 CE ici
 Medieval Sourcebook: Pope Innocent III: Protest to Philip Augustus of France Against Royal Protection of Jewish Money-Lenders, 1204 ici
 Jewish History Sourcebook: St. Louis and the Jews of France, before 1270 CE ici
 Medieval Jewish History Resource Directory ici

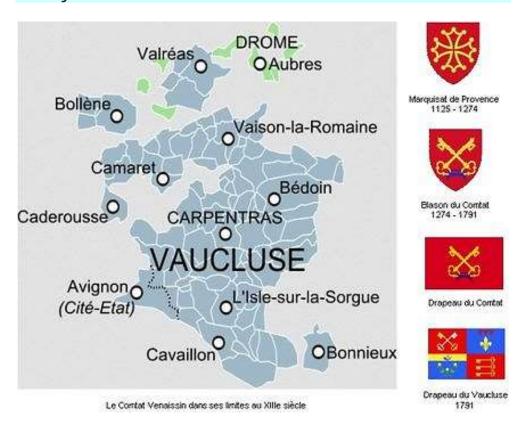
C'est à partir du XII^e siècle seulement que des preuves formelles peuvent être avancées sous la forme d'un privilège de l'empereur Frédéric I^{er} de Hohenstaufen, dit Frédéric Barberousse (1122 † 1190) daté de Montélimar, en août 1178, qui met les juifs d'Avignon sous la protection de l'évêque du lieu, Pontius, en même temps qu'il lui concède la disposition d'un port sur la Durance.

Mais dès cette époque, il y a probablement beaucoup d'autres juifs dans la région, puisque, lorsque Alphonse de Poitiers, moins d'un siècle plus tard, fait faire l'inventaire de ses domaines, dans les années 1268-1269, l'enquête révèle leur présence dans une douzaine de localités: Avignon, Bollène, Bonnieux, Carpentras, Cavaillon, Lapalud, L'Isle-sur-la-Sorgue, Malaucène, Monteux, Mornas, Séguret et Valréas.

Il faudrait sans doute ajouter à cette liste plusieurs autres lieux tels que Pernes, Vaison ou Le Thor, sans parler de la principauté d'Orange où l'existence de communautés juives importantes est bien attestée par la suite. Au début du XIVe siècle, dans le comté de Provence, il ne se trouve sans doute aucun bourg ou village d'une certaine importance qui ne renferme au moins une ou deux familles juives, et des communautés plus nombreuses existent dans toutes les villes comme Tarascon, Salon ou Manosque, et, à plus forte raison, dans les grandes cités comme Marseille, Arles ou Aix.

Il en est de même dans les territoires au nord de la Durance qu'on désignait, au XII^e siècle, sous le nom de "Marquisat de Provence" et qu'on appellera le plus souvent "Comtat Venaissin" par la suite.

Les juifs comtadins



Les terres du Comtat Venaissin sont passées sous la domination du Saint-Siège au XIIIe siècle.



Il n'est pas inutile de préciser l'étymologie du terme "juif". Il vient du mot latin Judaeus qui renvoie à une origine géographique (Jérusalem et les montagnes de Judée), à un cadre politique (le royaume de Judée), puis à une religion, le judaïsme. Les communautés juives dans le Midi de la France correspondent à cette troisième définition.

Les juifs étaient nombreux depuis le Moyen Âge dans le Midi de la France et notamment dans le Comtat. Leur situation comme partout fut souvent incertaine. Les mesures vexatoires et discriminatoires ne leur manquèrent pas. En 1320, ils furent chassés du Comtat ; en 1342, autorisés à y revenir.

▶ Le 04/09/1624, Francesco Barberini (1597-1679), neveu du pape Urbain VIII (1568-1644 – 235^e pape), nommé cardinal-légat d'Avignon de 1623 à 1633, demande au recteur Raccagna de faire savoir aux juifs du Comtat Venaissin qu'ils n'auront plus le droit d'habiter en dehors des carrières de Cavaillon, Carpentras et L'Isle-sur-la-Sorgue (en plus d'Avignon). Mais personne ne sait si cet ordre a réellement été exécuté.

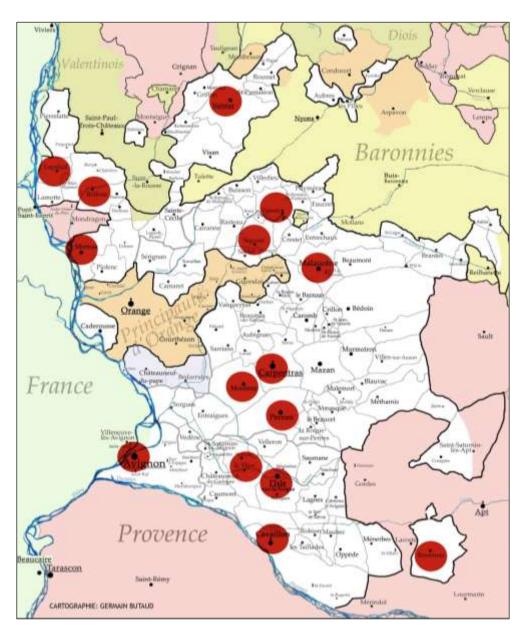
Quelques années plus tard, en 1656, Jean Nicolas Conti, vicelégat, a pris des mesures encore plus strictes en sommant de murer tous les accès vers l'extérieur des carrières.

Le Comtat conserve celles de Carpentras et de Cavaillon. Elles ne remontent qu'au XVIII^e siècle. Ce sont pourtant de très rares, donc précieux, et très beaux témoignages, sinon sur l'architecture religieuse au moins sur les lieux de culte.

Elles ne sont pas, en effet, l'œuvre de membres de la communauté juive réédifiant sur la terre d'exil le temple de Salomon. Elles sont dues à des artistes ou à des artisans chrétiens ou travaillant aussi bien pour des chrétiens que pour des juifs. Technique et style sont ceux de l'histoire générale adaptés à des besoins particuliers.

La synagogue peut comprendre - et nous verrons qu'elle comprend effectivement à Carpentras - des locaux nombreux, mais le lieu de culte est essentiellement une grande salle de réunion divisée en deux parties, haute et basse, le rez-de-chaussée étant pour les hommes et la galerie supérieure pour les femmes.

Le lieu sacré est l'armoire où est conservée la Torah, c'est-à-dire la Loi. Le culte consiste principalement dans la lecture de la Torah. Un mobilier rituel particulier : le fauteuil d'Élie, les chandeliers à sept branches, s'ajoute à des bancs, comme on en trouve dans toutes les salles de prière.



Principales communautés juives au XIII $^{\rm e}$ siècle - François Guyonnet. Pour agrandir le document, cliquez $\,\underline{\rm ici}\,$

Archéologie des juifs du pape en Comtat Venaissin : acquis et perspectives



Inrap - François Guyonnet.

Pour accéder à la vidéo de la conférence, cliquez <u>ici</u>

Aujourd'hui, peu de nos contemporains mesurent l'importance du Comtat Venaissin dans l'histoire du judaïsme occidental. Possession du pape depuis 1274, et ce jusqu'à son rattachement à la France en 1791, le Comtat, situé au confluent de la Durance et du Rhône, correspond à la partie occidentale de l'actuel département de Vaucluse.

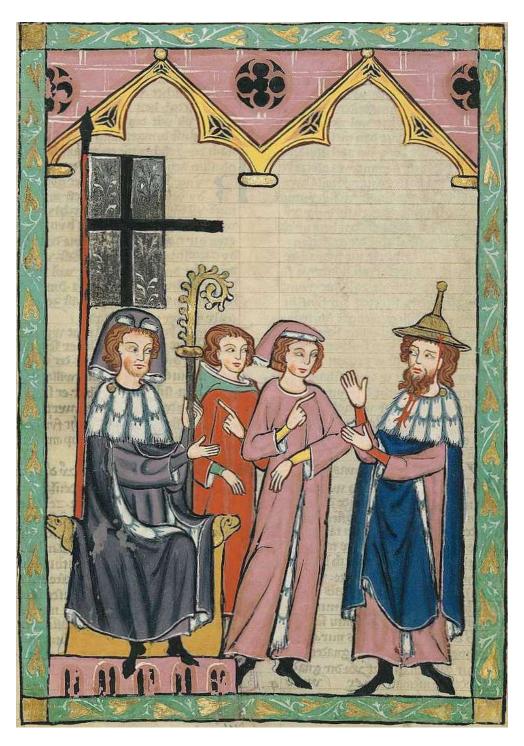
La singularité de ce territoire parfaitement ouvert sur l'extérieur de par sa position au carrefour de grandes voies de communication s'illustre par le terme de "juifs du pape". À bien des égards, il peut paraître paradoxal d'associer la suzeraineté pontificale sur ce petit État et le destin des communautés juives qui y résidèrent.

Pourtant, le Comtat et Avignon, ville où siégea la papauté pendant près d'un siècle à la fin du Moyen Âge, puis bastion de la Contre-Réforme tridentine aux XVIe et XVIIe siècles, formèrent, après l'expulsion des royaumes de France, d'Espagne et du Portugal, la seule terre d'asile pour les communautés juives à l'ouest des Alpes.

► Suite du texte du colloque <u>ici</u>

François Guyonnet est archéologue médiéviste au service d'Archéologie du Vaucluse depuis 2002. Il est chargé de cours à l'université d'Avignon depuis 2007 et chercheur associé à deux laboratoires du CNRS (LAMM depuis 2001 et l'UMR 5140 à Lattes

depuis 2006). Il se spécialise dans les recherches sur le développement urbain, l'architecture religieuse, civile et militaire (XI^e-XV^e) dans le Vaucluse et occasionnellement en Provence et Languedoc.



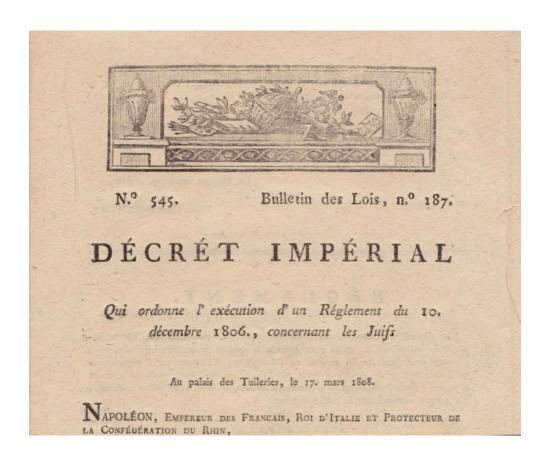
Codex Manesse Süßkind von Trimberg. Pour agrandir le document, cliquez <u>ici</u>

Les juifs après le Concordat et au XIXe siècle

Les israélites étaient beaucoup moins nombreux que sous l'ancien régime. En 1808, on comptait seulement 80 familles à Carpentras, 20 à Avignon, 10 à Cavaillon, 8 à Orange, 6 à Pertuis, 5 à L'Isle, 4 à Apt et quelques familles éparses (à Sérignan, à Bédarrides et au Thor).

En 1866, le recensement fait état de 615 israélites dans le Vaucluse, soit le 0,23 % de la population, qui dépendaient du consistoire israélite de Marseille. Si lors de l'extension du régime concordataire (1801) au culte israélite par décret impérial du 17 mars 1808¹, le culte était célébré dans les quatre synagogues : Carpentras, Avignon, Orange et à Cavaillon, par la suite, il ne fut plus célébré qu'à Carpentras et à Avignon, puis seulement à Avignon.

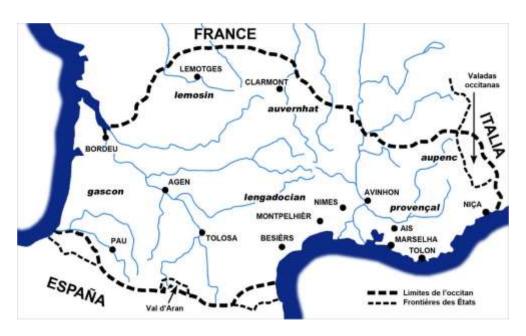
1 Qui prescrit des mesures pour l'exécution du règlement du 10 décembre 1806 concernant les Juifs (<u>texte</u>).



Il n'y avait qu'un seul rabbin pout tout le département ; installé à Carpentras, il s'établira à la fermeture de la synagogue à Avignon.

Le shuadit ou chouadit (hébreux : שואדית šu'adit) Lo "Shuadit" o judeo-provençal

Également appelé judéo-provençal, judéo-comtadin ou hébraïco-comtadin, le shuadit est une langue morte appartenant à la famille de la langue d'oc (<u>infos</u>), anciennement utilisée par les Juifs de ce qui est aujourd'hui le Sud de la France.



Pour agrandir le document, cliquez ici

L'origine et le développement du chouadit sont sujets à plusieurs hypothèses : soit il provient d'une altération du latin par la communauté juive de la province romaine de la Narbonnaise, soit il tire son origine d'une forme de judéo-latin antérieur.

Une troisième hypothèse formulée par D.S. Blondheim et M. Ballitt suggère qu'il s'agit d'une langue développée sous l'influence des exégèses des Écoles de Narbonne tels Abraham ibn Ezra, Joseph, Moshé et David Kimhi au XII^e siècle.

Le premier texte connu écrit dans cette langue provient du rabin provençal Isaac ben Abba Mari (après 1122 † après 1193, Marseille ? - infos) dans son œuvre Sefer ha-Ittur¹, écrite entre 1170 et 1193 (première édition: Venise, 1608, réimprimé par Joseph Unterhandler's 1874-1885 Warsaw ed., Sefer ha-Ittur: Code of Laws (New York: Sepher-Hermon Press, 1979).).

¹ Sefer ha-Ittur, a compilation of the main halakhic laws which are of practical application. Part one deals with the various laws of bills, both financial and of divorce. It is arranged according to subject

matter but following a mnemonic acrostic Tashkef be-Geza Hokhmah ("Consider the Root of Wisdom"), each letter representing a certain concept. Thus T stands for tenai ("condition"). S for shover ("receipt"). c for kiyyum ("authentication"), etc.

Part two includes the laws for the preparation of meat, shehitah, circumcision, tefillin, marriage benedictions, zizit and a separate section entitled "Ten Commandments" containing ten positive commands which must be performed at specific times. This arrangement is unique in halakhic literature.

R. Isaac b. Abba Mari made use of his vast knowledge of geonic literature and his work is still an important source for that literature. He also made extensive use of Spanish authorities and those of Germany and northern France. He used the Jerusalem Talmud to a considerable extent and also engaged in establishing the correct text of the Talmud on the basis of ancient sources, some of which are no longer extant.

Le deuxième texte connu à l'origine sous le nom de "Lou jo de Haman", est un texte d'inspiration à la fois juive et provençale de l'histoire de la Reine Esther, écrit par le rabbin Mardochée Astruc de l'Isle, actif vers la fin du XVII^e siècle (cf. Chapitre : Propositions de lecture et de réflexion : Esther de Carpentras).

Cette langue commença à décliner du fait de l'Inquisition médiévale (1231 jusqu'au XIV^e siècle), puis de l'Inquisition espagnole et portugaise (fin du XV^e, début du XVI^e siècle), mais aussi par l'émancipation des Juifs lors de Révolution française qui leur apporte le droit d'accéder à la Citoyenneté pleine et entière, qui a pour conséquence de favoriser l'éparpillement dans tout le territoire français des communautés juives réfugiées depuis le XIV^e siècle dans les quartiers fermés dénommés "carrière" (carriero en Provençal) d'Avignon et du Comtat Venaissin¹, propriété des Papes, jusqu'en, 1791.

¹ La population juive y est estimée à moins de 2.000 personnes à la veille de la Révolution.

L'un des derniers locuteurs connus est l'homme de lettres Armand Lunel (1882 † 1977 - infos). À partir d'une de ses pièces de théâtre, il a avec son ami Darius Milhaud, compositeur de musique, créé une adaptation pour l'opéra sous le nom d'Esther de Carpentras (cf. Chapitre : Propositions de lecture et de réflexion : Esther de Carpentras).

Cet opéra-bouffe en deux actes a été créé le 3 février 1938 à l'Opéra-Comique à Paris, sous la direction de Roger Désormière.



Esther de Carpentras.

Jewish Virtual Library

ici

Bibliographie:

- Z. Szajkowski: Dos Loshon fun di Yiden in di Arba Kehiles fun Comtat-Venaissin (1948);
- R. Hirschler, in : Calendrier à l'usage des Israélites pour l'année religieuse 5655 (1894/95), 26–32 ;
- P. Pansier: Histoire de la langue provençale à Avignon du XII^e au XIX^e siècle, 3 (1927), 178–85; idem, in: REJ, 81 (1925), 113–45; M. Lazar: in: Romanica et Occidentalia: études... H. Peri [Pflaum] (1963), 290–345;
- C. Aslanov : Le provençal des Juifs et l'hébreu en Provence : le dictionnaire Sharshot ha-Kesef de Joseph Caspi (2001) ;
- C. Aslanov: "Judéo-provençal médiéval et chuadit: essai de délimitation," in: La France latine (Revue d'Études d'Oc), 134 (2002), 103–22.

Les édifices de culte sous le régime du Concordat 1801-1905

Le système concordataire reconnaît les cultes catholique, luthérien, réformé et juif, ce qui entraîne leur organisation et leur financement par l'État en tant que services publics.

Pour gérer les questions de bâtiments, l'administration des Cultes crée en 1848 les architectes diocésains, fonctionnaires chargés des travaux nécessaires aux cathédrales, évêchés et séminaires, qu'elle finance depuis 1824, et du contrôle des travaux sur les édifices paroissiaux ou consistoriaux (églises, temples, synagogues, presbytères) qu'elle subventionne depuis 1802 et 1808.

► Suite du texte ici

Fonctions et formes de la synagogue : refus et tentation de la sacralisation



Revue de l'histoire des religions

La synagogue est une fonction et non un type architectural défini par une tradition; aussi s'est-elle trouvée tiraillée entre deux modèles, le Temple de Salomon et l'église, qui ont tendu à lui imposer un caractère sacré, qu'elle n'avait pas originellement.

Lieu d'assemblée d'une plasticité étonnante, la synagogue a emprunté les formes les plus variées aux cultures au sein desquelles elle s'est implantée. Avec l'émancipation, elle devient un "temple israélite" et le cadre d'une réforme qui se sert des formes inspirées des autres cultes pour imposer de nouveaux comportements aux fidèles, séparant surtout les espaces de culte et d'assistance, et magnifier sa fonction cultuelle.

Il faut attendre l'adoption des esthétiques modernistes pour que la synagogue, intégrée dans un centre communautaire, retrouve sa simplicité initiale.

>	Suite de la publication de Dominique Jarrassé	<u>ici</u>
>	Glossaire du judaïsme	<u>ici</u>

Aménagement intérieur

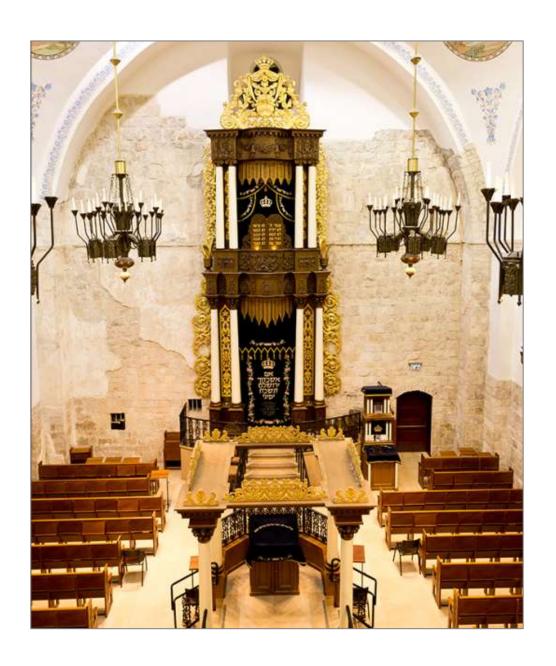
La synagogue est orientée : l'armoire (aron) contenant les rouleaux de la Torah doit être à l'est. Cette armoire est fermée par un rideau orné de broderies (appelé parokhet). On y voit souvent deux lions soutenant une couronne. Une lampe perpétuelle brûle devant l'armoire.

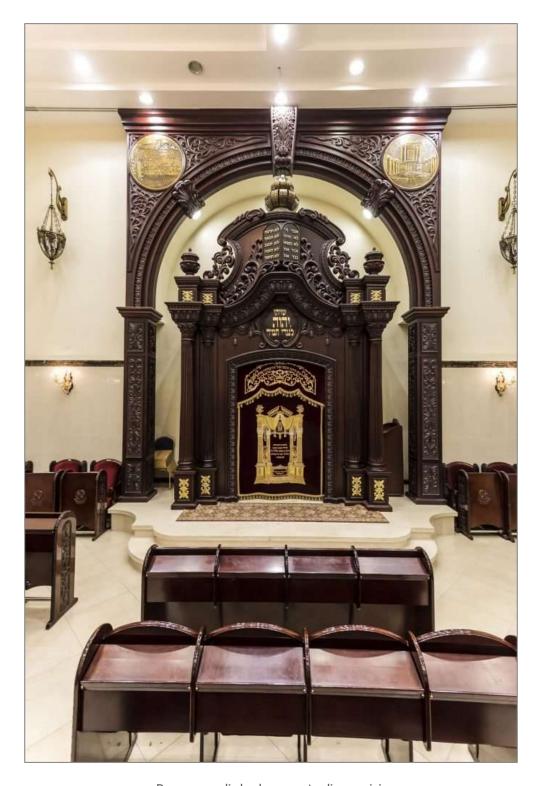
Devant l'armoire se trouve un pupitre sur lequel on déroule la Torah. Ce pupitre se trouve généralement sur une estrade appelée la bima, soit reliée directement à l'armoire, soit isolée au centre de la nef. Des sièges sont réservés au rabbin et au chantre.

Les hommes et les femmes sont séparés : celles-ci prennent place soit dans une partie de la nef (de côté ou derrière les hommes) soit sur une galerie surplombant la nef. La raison invoquée est de préserver la concentration des fidèles pendant les offices.

À l'entrée de la synagogue se trouve un lavabo pour les ablutions rituelles des fidèles avant les offices. On voit aussi un chandelier à huit branches qui rappelle le miracle de Hanouca (réconciliation du Temple de Jérusalem après le retour de l'exil).







Pour agrandir le document, cliquez \underline{ici}

Synagogue ceremonial furnishing in Eretz Israel in the years 1835-1904

Synagogue ceremonial furnishings in Eretz Israel in the years 1835–1904 - Tradition and Innovation

A dissertation submitted for the degree of Doctor of Philosophy By Zohar Hanegbi

Submitted to the Senate of the Hebrew University, Jerusalem, 2011

Accès à la thèse

ici

► Iconographie : pages 170 à 180/344 et 220 à 342/344

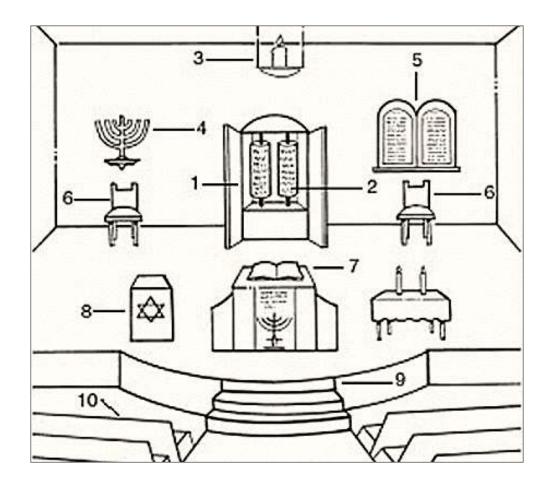


Accès au site d'Artiste Studio ici

---000---

Arba Kehilot, les quatre saintes communautés : Avignon, Carpentras, Cavaillon et L'Isle-sur-la-Sorgue

Mobilier liturgique



- 1 Arche sainte : meuble renfermant le rouleau de Torah.
- 2 Rouleau de Torah.
- 3 Ner Tamid : lampe qui brûle continuellement.
- 4 Menorah: chandelier à 7 branches.
- 5 Décalogue : Dix Paroles pour le judaïsme traduit par les Dix Commandements pour le christianisme.
- 6 Sièges du rabbin et du hazan : chantre qui conduit le service de la prière.
- 7 Table de lecture des chants et de la Torah.
- 8 Podium du rabbin.
- 9 Bimah : estrade.
- 10 Sièges de la communauté.

Avignon

Classement au titre des monuments historiques par arrêté du 21/08/1990



Avignon - XVI^e siècle - Carrière des juifs (lég. 33). Pour agrandir le document, cliquez <u>ici</u>

La synagogue d'Avignon est située au cœur de l'ancienne carrière, à l'emplacement de l'ancienne synagogue du XVIII^e siècle qui avait brûlé entièrement en 1845.

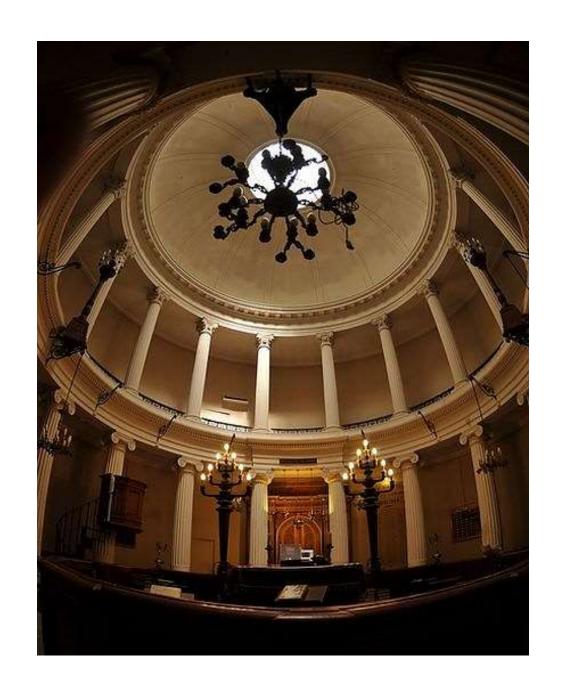
L'édifice de style néoclassique, construit en 1846 par Joseph-Auguste Joffroy (<u>infos</u>), architecte du département du Vaucluse¹, est original par son plan centré. Deux colonnades superposées soutiennent la tribune et une coupole percée d'un oculus central.

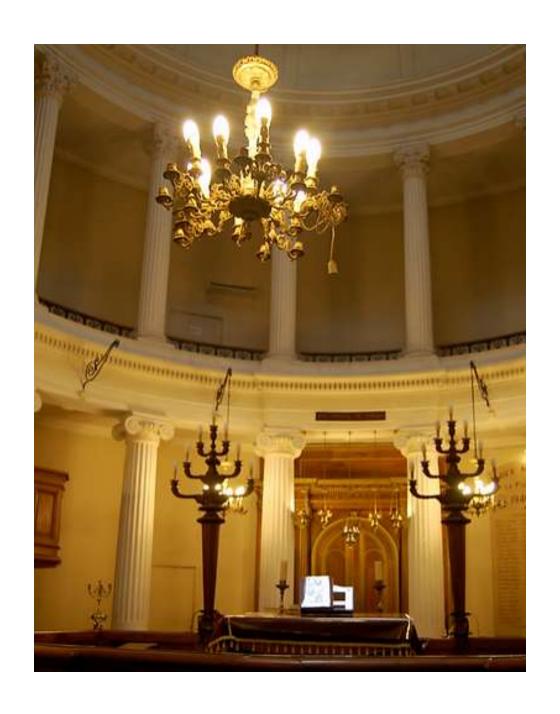
¹ Le décret impérial du 17 mars 1808 (<u>texte</u>), prescrit des mesures pour l'exécution du règlement du 10 décembre 1806 concernant les Juifs.

Art I. Il sera établi une synagogue et un consistoire israélite dans chaque département renfermant deux mille individus professant la religion de Moïse.

Art II. Dans le cas où il ne se trouvera pas deux mille Israélites dans un seul département, la circonscription de la synagogue consistoriale embrassera autant de départements, de proche en proche, qu'il en faudra pour les réunir. Le siège de la synagogue sera toujours dans la ville sont la population israélite sera la plus nombreuse.

Art III. Dans aucun cas, il ne pourra y avoir plus d'une synagogue par département.









► Photos Patrimages Drac Paca

<u>ici</u>

Son mobilier liturgique, conçu et exécuté en même temps que l'édifice se caractérise par une estrade circulaire au centre, des stalles en bois tout autour et le tabernacle abritant les rouleaux de la Torah. Cette disposition centrée est rare dans la typologie des synagogues.

Liste du mobilier classé ou inscrit

 Trois chandeliers de synagogue (candélabres) Six lustres de synagogue Tabernacle et sa clôture Pupitre de Torah dit Teba, avec clôture pour estrade de Torah, huit sièges et deux chandeliers de synagogue 	ici ici ici		
-, -5-5			
Visites			
Visites libres			
Adresse : 2, place Jérusalem Tél. : 06 18 85 67 13 • Horaires d'ouverture : lundi au vendredi : 09h00-11h00.			
Visites guidées			
Pour une visite ou pour tout renseignement : rabinacia@hotmai	<u>l.fr</u>		

Bibliothèque

Renseignements au 04 90 85 21 24 (M. le Rabbin Jonathan S.).

► Association Culturel Israélite d'Avignon

▶ Diaporama Flickr ici

<u>ici</u>



Pour agrandir le document, cliquez \underline{ici}



Pour agrandir le document, cliquez <u>ici</u>



Pour agrandir le document, cliquez <u>ici</u>

Carpentras

Classement au titre des monuments historiques par arrêté du 22/02/1924



Pour agrandir le plan interactif, cliquez ici

La communauté juive de Carpentras comptait deux mille membres au XVII^e siècle, proportion considérable puisque la population totale de la ville n'atteignait pas dix mille habitants.

Dès la fin du XIV^e siècle, l'évêque l'avait autorisée à se bâtir une synagogue. Ils habitaient alors près des remparts un quartier appelé la Fournaque.

Sous Louis XI, une bulle du pape les autorisa à s'établir au milieu de la ville. Le ghetto formait deux rues : rue de la Galafet et rue de la Muse. Elles étaient fermées la nuit.

Ne pouvant s'étendre, ils construisirent en hauteur et leurs maisons atteignirent, dit-on, sept et huit étages. Bien entendu, ils y avaient transporté leur synagogue.

Celle-ci, devenue trop petite, fut reconstruite, sous l'évêque Imbert, entre 1741 et 1743. La communauté juive était riche et ses projets grandioses. Le monument, dit-on, atteignait la hauteur de la cathédrale et devait monter plus haut, quand l'évêque jugea que c'était aller trop loin et leur signifia de s'arrêter. Un tableau au Musée de Carpentras conserve le souvenir de ce projet.

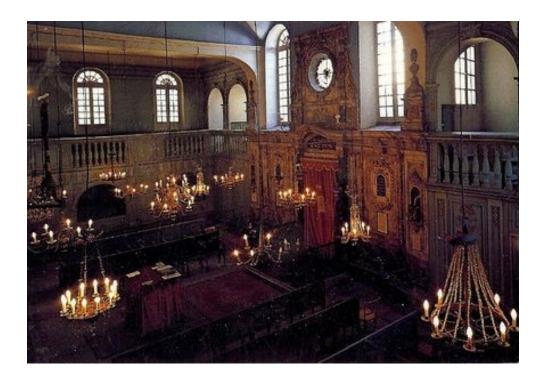
La synagogue de Carpentras est la plus ancienne en France encore en activité, la deuxième après celle de Prague¹.

¹ La synagogue Vieille-Nouvelle du quartier juif de Josefov à Prague (aussi connue sous les noms de Alt-neu Shul en yiddish) est la plus vieille synagogue d'Europe encore en activité. La plus ancienne d'Europe est la Synagogue d'Erfurt car sa construction remonte à 1094, mais elle n'est plus en activité et est actuellement un musée.

Le début de sa construction remonterait à 1367. Au XVIIIe siècle elle sera agrandie en deux étapes :

- un premier chantier de 1741 à 1745 ;
- un second de 1774 à 1776, donnant l'aspect actuel à la salle de prière située à l'étage.





Situé près de l'Hôtel de ville, le ghetto a été démoli au XIX^e siècle, avec les constructions avoisinantes, pour aérer l'intérieur de la ville.

L'espace ainsi libéré est devenu la principale place de Carpentras, sur laquelle se dresse la synagogue.

Elle n'a rien de monumental, rien qui de l'extérieur en indique l'importance et la destination. Une porte sans ornements donne sur un vestibule et un escalier en pierre avec rampe et balustres en pierre de taille, donnant accès à la salle de prière située à l'étage.

Le rez-de-chaussée élevé sur les fondations du XIV^e siècle, est occupé par deux boulangeries, une pour le pain des jours ordinaires et pour le pain de shabbat, l'autre réservée à la fabrication des pains azymes (Matzots ou Coudoles en provençal) pour les huit jours de la Pâques juive (Pessah).

La table de pétrissage en marbre noir a été offerte à la synagogue par Gad de Digne en 1652.

Deux Mikvé (Cabussadou en Provence) occupent également le rezde-chaussée.

On accède au premier bassin par un puits creusé dans la roche au XIVe siècle, sur une profondeur de 10 m. On accède dans le bassin alimenté par une eau de source, par un escalier composé de six paliers.

Le second Mikvé construit plus tardivement, est un bassin qui servait essentiellement aux femmes. Il est muni d'un système de pompe à main pour y amener l'eau préalablement chauffée dans une cuve attenante.

La salle de prière du premier étage, bien éclairée par de grandes fenêtres, est un rectangle sur les côtés duquel court à mi-hauteur une galerie. Elle est garnie de très belles boiseries, où s'ouvrent des arcades donnant sur un passage qui fait le tour de la salle, audessous de la galerie.

Ces arcades sont encadrées de pilastres doriques, dont l'ensemble supporte une frise à triglyphes et métopes, les métopes étant remplies par un motif géométrique circulaire.

La galerie même est protégée par une balustrade en bois. Quelques autres motifs au-dessus des portes, le tout très simple, non figuratif, mais sans roideur ni ostentation.



À Carpentras, au XIV^e siècle, les femmes priaient au rez-dechaussée. Au XVIII^e siècle, lors de la rénovation et de l'agrandissement de la synagogue, les femmes ont été admises dans la salle de prière, mais séparées des hommes par des claustras.

De nos jours, les femmes et les hommes partagent la même salle de prière, les hommes à droite de l'Arche sainte (l'Hehal), les femmes à gauche.

La galerie supérieure accessible par des escaliers équipés de rampes en fer forgé, était réservée aux administrateurs et élus, responsables depuis le XV^e siècle de la communauté juive (baylons).

À droite de l'Arche sainte, le fauteuil d'Élie, petit cabriolet Louis XVI en bois doré du XVIII^e siècle.



L'Arche sainte. ▶ Visite virtuelle à 360°, cliquez <u>ici</u>

De très beaux lustres complètent l'ameublement, sans parler de bancs utilitaires. Atmosphère de piété solide, bien équilibrée, sans concession à l'élégance du décor, mais accueillante et confiante.

► Communauté juive de 1763 à 1792

Liste du mobilier classé ou inscrit

•	Menorah (chandelier à sept branches)	<u>ici</u>
•	Menorah	<u>ici</u>
•	Trois lustres	<u>ici</u>
•	Quatre lustres	<u>ici</u>
•	Lustre	ici

Visites

Adresse: place Maurice Charretier Tél.: +33 (0)4 90 63 39 97

Ouvertures :

tous les jours sauf samedi et fêtes juives et offices religieux (dates à l'Office du Tourisme - Tél. : +33 (0)4 90 63 00 78) :

- 1^{er} octobre au 31 mars : 15h00 à 17h00 ;
- avril à septembre : 10h00-12h00 / 14h00-17h30.
- Tarif : adulte : 5 € / -16 ans : gratuit.

► Fiche Mérimée PA00082014	<u>ici</u>
➤ Site de la synagogue de Carpentras	<u>ici</u>
► Les juifs de Carpentras à partir du XIII ^e siècle	<u>ici</u>
► Carpentras au Moyen Âge	<u>ici</u>
► PDF réalisé par l'office de Tourisme	<u>ici</u>

Diaporama Flickr

ici



Pour agrandir le document, cliquez ici

Cimetière

Inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 17/04/2007

Situé le long de l'aqueduc, à l'intersection des routes de Caromb et de Bédoin, c'est le plus ancien cimetière israélite attesté de la région.

Son acquisition remonte au XIV^e siècle, lorsqu'en 1343, l'évêque Hugues accorde aux juifs de la cité d'avoir un cimetière hors de la ville, en contrepartie d'une redevance annuelle.

Un rapport daté de 1754 nous apprend qu'il n'était pas encore clos d'un mur d'enceinte, mais simplement délimité par 33 bornes de plus de 2 mètres de haut.

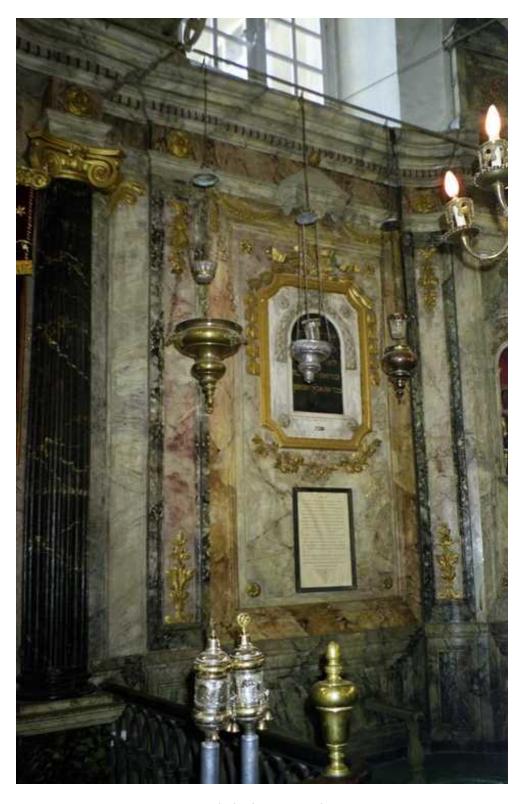
À cette même période, a été édifié un dépositaire pour la toilette des morts et une ghéniza¹, tombe servant à abriter les livres anciens rédigés en hébreux² devenus inutilisables.

- La gueniza la plus célèbre pour l'importance tant numérique que qualitative des textes qui y étaient entreposés, est celle du Caire, découverte en 1864 par Jacob Saphir, éminent meshoulah (émissaire rabbinique) et principalement étudiée par Solomon Schechter.
- ² ou utilisant un alphabet ayant la même origine que l'alphabet hébreu (c'est le cas des langues judéo-arabes, du judéo-persan, du ladino, du yiddish, etc.).

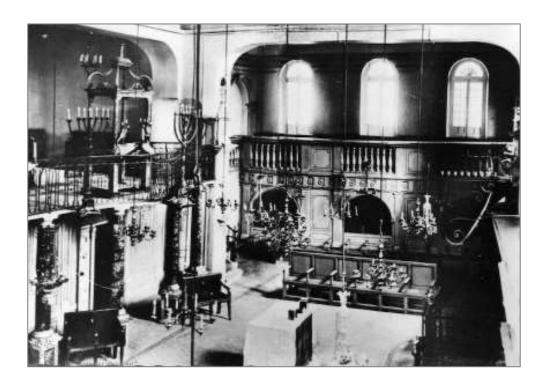


Solomon Schechter travaillant à Cambridge University Library, 1898.

► Fiche Mérimée PA8400047	<u>ici</u>
► The Friedberg Genizah Project	<u>ici</u>
► Princeton Geniza Project Website	<u>ici</u>



Pour agrandir le document, cliquez \underline{ici}



Pour agrandir le document, cliquez \underline{ici}



Pour agrandir le document, cliquez <u>ici</u>

Cavaillon

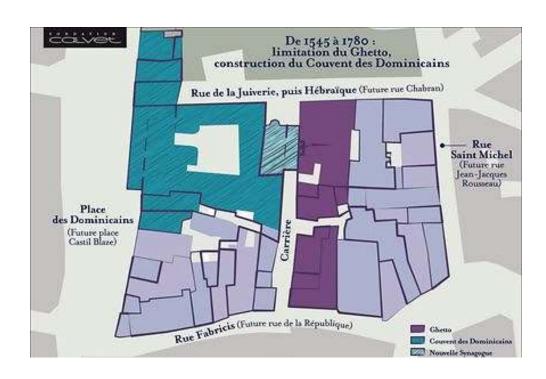
Classement au titre des monuments historiques par arrêté du 17/05/1924



Pour agrandir le plan interactif, cliquez ici

Nous sommes mieux renseignés sur la construction de la synagogue de Cavaillon, chef-d'œuvre de l'art comtadin du XVIII^e siècle, dont la salle basse, ancien lieu d'assemblée des femmes, abrite aujourd'hui les collections du Musée Juif Comtadin.

Plus récente que celle de Carpentras, puisque les travaux ne remontent qu'aux années 1772 et suivantes, elle fut au moins la troisième que posséda la communauté juive de Cavaillon.



Plans produits par la Fondation Calvet sur l'évolution de l'implantation à Cavaillon de la carrière et du couvent des Dominicains (l'Ilot Jouve) :

avant 1545 : Ancien ghetto juif près des premiers remparts ici de 1545 à 1780 : limitation du ghetto, construction du couvent des Dominicains ici entre 1780 et 1796 : construction de la maison du rabbin et diminution du couvent ici à partir de 1827 : aménagements du couvent en Ilot Jouve (magnanerie, maison Auguste) ici Fondation Calvet ici ► Fiche Mérimée PA00082026 ici

Le 17 février 2015, marque la fin des travaux de la Fondation Calvet sur l'Ilot Jouve, et l'achèvement des travaux de rénovation du couvent des dominicains et de la maison Auguste.

La première, au Moyen Âge, fut reconstruite dans le courant du XVI^e siècle. Celle-là même tombant en ruines en 1769, la communauté décida de la reconstruire, au moins de la restaurer, car il ne semble pas que tout ait été repris de fond en comble.

Elle demanda à l'évêque l'autorisation d'emprunter 6.000 livres. Après quelques difficultés, ce premier prêt fut consenti par des banquiers d'Avignon. D'autres s'y ajoutèrent. L'opération financière totale atteignit 14.000 livres à 5 % et fut régularisée en 1780 par Jacques Filomarino della Rocca, vice-légat pontifical. On peut en suivre l'emploi, au moins en partie.

Du 14 janvier 1772, on a un "prix fait" avec deux maîtres maçons, Antoine et Pierre Armelin, père et fils. Ils devaient démolir la façade et la reconstruire en pierre ; y ajouter un balcon de bois reposant sur des consoles en fer et, à l'intérieur, creuser une niche pour y placer le fauteuil d'Élie.

Ces premiers travaux, qui sont donc plutôt des transformations ou des améliorations, furent terminés et reçus le 23 avril 1773 par Lambertin, architecte d'Avignon, et Joseph Bertet, maître maçon de Cavaillon; le prix payé fut de 3.548 livres.

On ne s'en tint pas là. Le 9 novembre 1773, François Isoard, maître serrurier à Cavaillon, s'engage à exécuter en fer le balcon de la façade, ainsi que deux rampes en fer pour l'escalier de la tribune intérieure et le balcon de cette tribune ; prix payé 1.464 livres.



Le 18 octobre 1773, la communauté achète une parcelle du terrain voisin pour y loger le tabernacle dans un renfoncement. Puis des panneaux sculptés en pierre et en bois furent demandés à J.-J. Charmot, sculpteur à L'Isle-sur-la-Sorgue.

Le total des quittances retrouvées atteint 8.000 livres ; la communauté en ayant emprunté 14.000, il faut admettre qu'un certain nombre de quittances manquent ou qu'une partie de l'emprunt ne servit pas à cette reconstruction.

La salle de prière est une belle salle rectangulaire avec galerie, analogue à celle de Carpentras, mais plus petite. Le décor de boiseries et de ferronneries, très différent, est d'un goût beaucoup moins simple.

On ne peut cependant pas dire qu'il porte la marque de l'époque. Nous sommes sous Louis XVI et les panneaux chantournés, avec courbes et contre-courbes, la grille en fer forgé de la tribune avec ses abondantes spirales appartiennent à la pure rocaille.

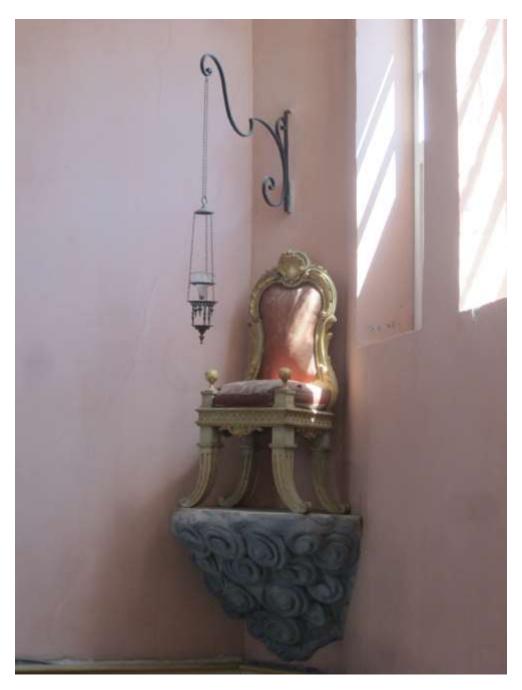




À Carpentras, sous Louis XV, on pouvait se croire encore sous Louis XIV. À Cavaillon, sous Louis XVI, nous en restons à Louis XV. Preuve nouvelle que, si les grands architectes provinciaux sont au courant de toutes les nouveautés, les petits artisans locaux, surtout dans le Midi, suivent la mode avec trente ou quarante ans de retard.

Dernier témoignage de la présence des juifs du pape, cette synagogue utilisée jusque dans les années 1920-1930, est, avec celle de Carpentras, le dernier exemple de style baroque provençal du Comtat Venaissin.





Fauteuil d'Élie.



Pour agrandir le document, cliquez <u>ici</u>

Liste du mobilier classé ou inscrit

 Pupitre de torah dit Teba Pupitre de torah (meuble portatif pour la Torah) Chandelier de synagogue Six lustres de synagogue Deux chandeliers de synagogue Clôture : grille du tabernacle Tabernacle et sa clôture Fauteuil du prophète Élie Siège de circoncision 	ici ici ici ici
Visites	
Adresse : rue Hébraïque Tél. : +33 (0)4 90 72 26 86	
Tarifs	
 Tarif: adulte: 3 € - billet commun avec le Musée juif comtadin -12 ans: gratuit. 	;
Cavaillon – Le patrimoine juif de la ville	

Diaporama	IIC	N

une histoire commune

► Site de Judaïques Cultures

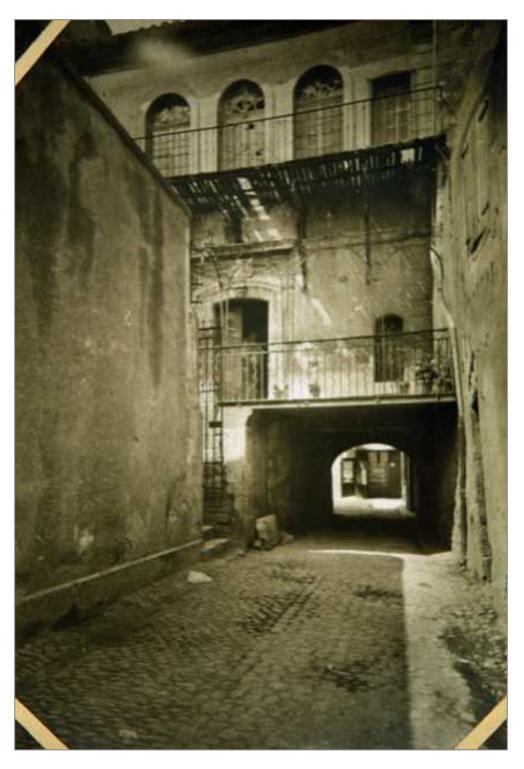
▶ Le Musée juif Comtadin et la Maison Jouve,

<u>ici</u>

<u>ici</u>



Pour agrandir le document, cliquez \underline{ici}



Pour agrandir le document, cliquez <u>ici</u>



Achille Jacob Astruc et Lucie Astruc, née Aron — 1913. Pour agrandir le document, cliquez <u>ici</u>



Pour agrandir le document, cliquez <u>ici</u>

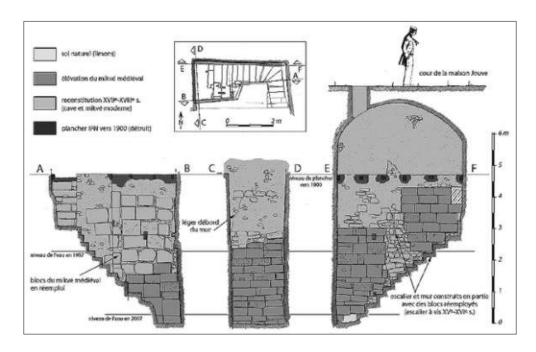
ici

Bain rituel ou mikvé du XVe siècle

Classé au titre des monuments historiques par arrêté du 17/12/2007

Ce classement concerne le bain rituel, ses espaces souterrains annexes, son escalier d'accès et le sol de la cour de l'ancienne maison Auguste, en totalité.

Adresse : rue Hébraïque Ouverture au public : non



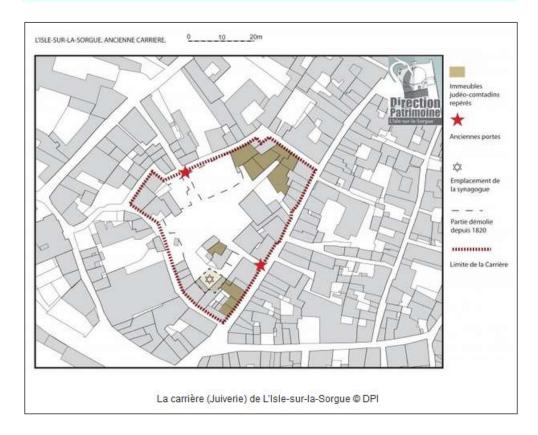
Relevé des élévations du bain.

Le mikvé (en hébreu, mikva ou mikveh) est en théorie le premier aménagement cultuel qu'une communauté juive doit établir près de son lieu de vie.

Dans la législation rabbinique, le bain est lié à la notion de pureté et d'impureté dont l'origine remonte aux temps bibliques lorsque le grand prêtre du temple de Jérusalem devait accomplir ses fonctions dans un état de pureté parfaite.

Suite du texte de François Guyonnet, archéologue médiéviste, directeur du patrimoine de l'Isle-sur-la-Sorgue et chargé de cours à l'Université d'Avignon ici

L'Isle-sur-la-Sorgue Détruite en 1856



Attestée depuis le XIII^e siècle, la communauté juive de L'Isle-surla-Sorgue, fut comme les autres communautés du Comtat Venaissin, enfermée à partir de 1624 dans une carrière située à proximité du quartier de la Porte d'Avignon.

D'une surface de près d'un hectare, elle s'organisait autour d'une place reliée à la ville par deux artères fermées par un portail : le "Petit Portal" sur la rue de la Commune (actuelle rue de l'Hôtel de ville) et "le Grand Portal" sur la Grande rue (actuelle rue Carnot.

Le cimetière de la communauté était situé à l'extérieur de la ville, à environ deux kilomètres, sur le chemin de Caumont.

Depuis 1624, cette carrière était l'une des trois autorisées à subsister dans le Comtat Venaissin. Sur le plan administratif et financier elle formait un seul corps avec celle de Cavaillon, tandis que chacune d'entre elle désignait ses propres officiers, bailons, auditeurs de comptes et conseillers.

Au contraire de celles de Carpentras et d'Avignon, la carrière de l'Isle avec sa place de la juiverie était relativement spacieuse et aérée pour une population qui ne dépassait pas 400 habitants au XVIIIe siècle.



Cadastre napoléonien – 1828. Section N dite de la Ville (feuille unique) Pour accéder au plan, cliquez <u>ici</u>

À partir du XVI^e siècle, la prohibition de métiers jusqu'alors exercés par les juifs : médecine, artisanat, offices publics, les cantonna au commerce des textiles communs et de la fripe essentiellement, et au prêt d'argent ; ce qui pour effet d'entraver leur essor économique.

À la fin du XVII^e siècle, le niveau de fortune moyen est très modeste mais d'importants changements vont soutenir une prospérité nouvelle au siècle suivant. L'activité du prêt évolue vers celle de la banque avec une augmentation des volumes et des délais pour une clientèle plus fortunée de bourgeois, de nobles et de clercs.

Des métiers s'ouvrent aux juifs de la carrière et se développent : le commerce des chevaux et des mulets, celui des vers à soie, assorti de la fabrication et la vente de la soie et des étoffes.

L'enrichissement de la communauté va déterminer des dépenses collectives principalement consacrées à la synagogue. Déjà au milieu du XVII^e siècle des membres influents de la communauté juive s'étaient constitués en association "pour l'amour de notre Dieu souverain et réparation de l'école".

Cependant, les rapports établis et les quelques travaux réalisés jusque dans les années 1730 montrent que les efforts consentis étaient restés vains. À partir de 1732, des aménagements partiels furent entrepris, avec des moyens encore insuffisants. Mais au milieu du siècle, l'achat d'une maison attenante précéda un programme complet de reconstruction de la synagogue dont le montant atteindra environ 15.000 livres en 1761.

À partir de 1771, les dépenses furent destinées au décor intérieur avec la peinture et la dorure du tabernacle de la Torah et de l'ensemble de la salle de prière.

À la Révolution de 1789, cette carrière qui comptait alors environ 300 personnes, était la troisième en importance du Comtat.

La synagogue sera dévastée par les troupes de la Convention en 1793, et sera démolie en 1856 à l'occasion des travaux d'urbanisme de la première moitié du XIX^e siècle.

► Communauté juive de 1763 à 1792

Cimetière Inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 30/06/2008



Pour agrandir le plan interactif, cliquez ici



Pour agrandir le document, cliquez ici

Isolé dans la campagne à deux kilomètres au sud-ouest du bourg (en bordure de l'actuelle route de Caumont), les premières mentions d'un cimetière datent du milieu du XVI^e siècle. En 1736, la communauté l'agrandit par l'achat d'un terrain limitrophe. Le cimetière actuel conserve, dans les enclos familiaux, une quarantaine de tombes qui vont du XIX^e siècle jusqu'à 1939, date de la dernière inhumation.

	Fiche Merimee PA00082026	İCİ
•	Patrimages :	ici

Musée juif comtadin — Labellisé Musée de France Cavaillon



Pour agrandir le plan interactif, cliquez ici

Ce curieux petit musée occupe au rez-de-chaussée l'ancien lieu d'assemblée des femmes et l'on y peut voir, outre des pierres tombales de l'ancien cimetière des juifs, la reconstitution du tabernacle de l'ancienne synagogue avec sa torah et ses panneaux de bois sculpté Renaissance.

Y sont également exposés différents objets cultuels ou rituels assiettes pour la fête de Pâques, fouets de contrition, lampes, manuscrits, imprimés et livres de prières.

Visites

Visites libres

Adresse : rue Hébraïque

84300 Cavaillon

Tél.: +33 (0)4 90 72 26 86

Courriel: <u>museespatrimoine@ville-cavaillon.fr</u>

• Fermeture : 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.

 Horaires: 1^{er} novembre au 30 avril: tous les jours sauf le mardi et le dimanche: 10h00-12h00 / 14h00-17h00.

- Départ des visites : 10h00, 11h00, 14h00, 15h00, 16h00.
- Horaires : octobre :

tous les jours sauf le mardi. 10h00-12h00 / 14h00-17h00.

- Départ des visites : 10h00, 11h00, 14h00, 15h00, 16h00.
- Horaires: 2 mai au 30 septembre: tous les jours sauf le mardi.
 09h30-12h30 / 14h00-18h00.
 - Départ des visites: 09h30, 10h30, 11h30, 14h00, 15h00, 16h00, 17h00.
- Tarif:
 - adulte : 3 € / -12 ans : gratuit.

Possibilité de visualiser trois films présentant les synagogues de Vaucluse : Carpentras, Cavaillon et Avignon.

Ces films ont été réalisés par Jacques Malaterre, réalisateur de L'odyssée de l'espèce, docu-fiction de 2003 qui présente l'histoire évolutive des homininés durant les 8 derniers millions d'années, depuis Toumaï et Orrorin tugenensis jusqu'à Homo sapiens en passant par Lucy, Homo habilis, Homo erectus.

Visites guidées

- Tarif:
 - adulte : 5,5 €.

Visites surprises

Tous les derniers samedis du mois. Gratuit (renseignements et réservation au 04 90 72 26 86).

► Plaquette de l'Office de Tourisme

ici

Le projet RELMIN

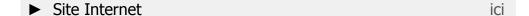


La diversité religieuse en Europe s'enracine dans les pratiques des sociétés médiévales. Les dirigeants du Moyen Âge, chrétiens et musulmans, accordèrent des statuts protégés et inférieurs à certaines minorités religieuses.

L'étude des sources juridiques montre que les sociétés médiévales, comme la nôtre, ont subi des changements constants en matière religieuse et que la cohabitation, certes pas toujours pacifique, a été la règle plutôt que l'exception dans l'histoire européenne.

RELMIN bâtit une base de données de textes légaux, un nouvel outil majeur de la recherche interdisciplinaire sur le statut légal des minorités religieuses au Moyen Âge en Europe, et propose une série d'ateliers transdisciplinaires et un colloque international sur la période 2010-2015.

Tous ces travaux conduiront à la publication d'ouvrages majeurs à la fois en ligne et dans le cadre d'une nouvelle collection chez Brepols.



De l'obligation faite aux juifs et musulmans de pouvoir être distingués des chrétiens

Légende:

- Expulsions des juifs du royaume de France ou de Provence.
- Textes sur le port d'un signe distinctif.

• 221-205 av. J.-C.

Certains exégètes attribueront l'obligation faite aux juifs de porter un signe distinctif à Ptolémée IV Philopator qui ordonna un décret infligeant aux juifs une cautérisation à la feuille de lierre (Troisième livre des Maccabées 2, 29 – cf. texte de Luc Renault, docteur EPHE, Paris (texte).

• 1120

Un canon émis par le Concile de Naplouse interdira aux musulmans du royaume latin de Jérusalem de s'habiller comme les Francs.

• 1130 à 1269

Sous le règne des Almohades, l'émir Yacoub el Mansour (1160 † 1199), conquérant de l'Espagne, prêchant la pureté, le rigorisme et l'unicité du Dieu, supprima la dhimma¹.

¹ La dhimma, protégea les juifs d'un statut particulier au nom du "peuple du livre", Ahl el Kitab, en déterminant leurs droits et leurs devoirs envers la société musulmane.

1182 - avril

Après avoir consulté l'ermite Bernard de Vincennes, Philippe Auguste (1165 † 1223) décida "d'éjecter tous les juifs de ses propres villes et châteaux". Il fixa le mois de juillet de la même année comme date limite de leur départ avec leurs familles ; et ne les autorisa à vendre que leurs biens meubles afin de s'octroyer la propriété de leurs biens fonciers.

• XIIIe siècle

Cette institution franchira les Pyrénées.

1215

Le canon 68 du concile de Latran IV imposa aux juifs et aux musulmans qu'ils se distinguent des chrétiens par leurs vêtements, laissant aux autorités de chaque royaume toute latitude pour préciser le caractère de cet habit :

"Dans certaines provinces, des différences vestimentaires distinguent juifs et Sarrasins des chrétiens, mais dans d'autres il règne une certaine confusion car aucune différence n'est discernable. De là il arrive parfois que les chrétiens s'unissent aux femmes des juifs et des sarrasins, ou que des juifs et des sarrasins s'unissent aux femmes des chrétiens.

Pour cela, afin d'éviter que la déviance que représentent ces coupables mélanges ne se répande plus largement sous le couvert de cette excuse [i. e. l'impossibilité de différencier les uns des autres par le vêtement], nous décidons que ces individus des deux sexes doivent pouvoir être distingués des autres ouvertement par leur façon de s'habiller dans toutes les provinces chrétiennes et en tout temps; car comme nous le lisons, c'est ce que Moïse leur a recommandé de faire.

En outre, les jours de lamentation et le dimanche de la Passion [Pâques], ils ne doivent en aucun cas paraître en public : nous savons en effet que certains d'entre eux n'ont point honte de se pavaner dans un splendide appareil et ne craignent pas de railler les chrétiens qui commémorent la Passion la plus sacrée en arborant les marques du chagrin.

Ceci, nous l'interdisons formellement afin d'éviter qu'ils ne se mettent à injurier le Rédempteur de quelque façon.

Et puisqu'il nous est impossible d'ignorer l'injure faite à celui qui enlève nos péchés, nous décrétons, pour éviter de les voir blasphémer d'une façon ou d'une autre celui qui fut crucifié pour nous, que les coupables de cette audace en soient empêchés par l'ensemble de toutes les mesures de rétention qu'ils méritent de la part des princes séculiers."

Laurence Foschia, le 17 novembre 2010

Cette prescription ainsi que celle de ne pouvoir faire usage d'une chape ronde peu suivies d'effets nécessita d'incessants rappels.

1227

Le troisième concile provincial tenu à Narbonne rappela les dispositions du canon 68 du Concile de Latran IV et précisa que cette pièce d'étoffe devait affecter la forme d'une roue (rouelle), ayant un doigt de largeur.

1234 - 8 juillet

Le concile provincial d'Arles modifia l'aspect de la rouelle (pétassoun en provençal) en imposant la présence d'une pastille noire au centre de la rouelle jaune.

1246

Le concile provincial de Béziers, puis celui de Valence en 1248 et d'Albi en 1254, juifs prescriront le port obligatoire d'une marque distinctive aux juifs et musulmans.

1264

Florent († 29 juin 1266), archevêque d'Arles (1262 † 1266) rappela aux juifs l'obligation de porter la rouelle d'une manière apparente.

1269

À la veille de son départ pour la huitième croisade, et en application des dispositions du canon 68 du Concile de Latran IV, saint Louis imposa aux juifs de son royaume le port de la marque distinctive (rouelle) :

"Parce que nous voulons que les juifs puissent être reconnus et distingués des chrétiens, nous ordonnons, à la demande de notre très cher frère dans le Christ Paul Chrétien, de l'ordre des frères prêcheur¹, d'imposer des insignes à chaque juif des deux sexes : à

savoir une roue de feutre ou de drap de couleur jaune, cousue sur le haut du vêtement, au niveau de la poitrine et dans le dos, afin de constituer un signe de reconnaissance, dont la circonférence sera de quatre doigts et la surface assez grande pour contenir la paume de la main.

Si à la suite de cette mesure un juif est trouvé sans cet insigne, son vêtement supérieur appartiendra à celui qui l'aura trouvé ainsi." Éd. Ordonnances des rois de France de la troisième race.

¹ Dominicain, converti, qui s'était opposé en juillet 1263 devant le roi Jacques I^{er} d'Aragon, au grand maître de Gérone, le rabbin Moïse ben Nahman, plus connu sous le nom de Nahmanide.

• 1279

Le concile provincial tenu en Avignon par Hugues Raymond, évêque de Riez, légat apostolique, imposa de nouveau aux juifs le port d'une marque distinctive apparente.

• 1291

Charles II, roi de Sicile, comte de Provence, dans un édit obligea les juifs et les juives de porter sur la poitrine, d'une manière apparente, une roue de drap jaune, d'un seizième de canne de tour, soit environ 12 cm.

Début du XIVe siècle

Un édit dont on ne connaît ni l'auteur, ni la date exacte, ajouta au "Pétassoun" le port d'un manteau - le Taleb – diminutif du manteau de leurs aïeux, comportant des houppes (franges) à chaque coin.

1306

Édit de Philippe le Bel expulsant les juifs du royaume de France (document perdu).

• 1322 - 24 juin

Par ordonnance, Charles IV (1294 † 1328) ordonna l'expulsion des juifs de France, ceux-ci étant accusés d'être, par leur présence sur le sol français, à l'origine de violences dans le sud-ouest de la France visant à les tuer.

Cette ordonnance ne sera mise à exécution qu'au cours de l'année 1323.

1326

Le concile tenu en Avignon dans l'Abbaye de Saint Ruf, prescrira aux hommes juifs de porter, dès l'âge de 14 ans, une roue en drap jaune de 3 à 4 doigts de circonférence, à la hauteur de la poitrine et d'une manière apparente, qu'ils pouvaient quitter en voyage. Ce même concile prescrira aux femmes juives de porter, dès l'âge de 12 ans, des coiffes en forme de "cornalis".

1337

Le concile tenu en Avignon, maintiendra ces prescriptions. Il abaissa à 13 ans l'obligation pour les juifs de porter la rouelle.

▶ Persée :

De la condition des juifs dans le comté de Toulouse avant le XIVe

IC

1394

Charles VI (1368 † 1422) expulsa les juifs de France.

1441

Un article des Statuts d'Avignon maintiendra non seulement cette obligation mais astreindra tout juif à se coiffer d'un bonnet en toile blanche ou jaune lorsqu'il sortira de sa "carrière".

Le pape Clément VII (1342 † 1394 – antipape – premier des papes d'Avignon du Grand Schisme d'Occident) imposa le remplacement de la rouelle par un chapeau jaune pour les hommes et par une cocarde de la même couleur pour les femmes (le pécihoum, le patarassoun¹ ou le guenillon en provençal) à épingler sur leur coiffure, toute contravention étant passible d'une amende de 200 écus d'or.

¹ À ne pas confondre avec le "petassoun" pièce de tissu carrée qui protégeait les vêtements de la personne qui portait un nouveau-né.

1498

Faisant suite à des émeutes antijuives, Charles VIII (1470 † 1498) décida l'expulsion des juifs de Provence.

• 1500/1501

Louis XII (1462 † 1515) fera appliquer la décision d'expulsion des juifs de Provence de Charles VIII.

• 1525, 13 juin

Le pape Clément VII (1478 † 1534) imposa aux juifs le port d'un chapeau jaune et frappa les délinquants d'une amende de 100 ducats d'or.

1555

Le pape Paul IV (1476 † 1559) renouvellera l'obligation du port du chapeau jaune.

1564

Les statuts d'Avignon et tous les Statuts postérieurs renouvelleront l'obligation du port du chapeau jaune, obligation que renouvellera en 1592, le Pape Clément VIII (1536 † 1605).

• 1617

Art. 5. des Statuts d'Avignon, imprimés chez Bramereau (p. 98) :

"Item que les juifs pour les distinguer d'avec les chrétiens porteront le bonnet ou chapeau jaune, et les juives filles ou femmes, porteront un rain ou gallon soye jaune en leurs coifes ou rogottiers".

• 1619 - 1er janvier

Le Gouverneur de la Principauté d'Orange permettra aux juifs de venir aux foires et marchés, mais ils devront alors porter un ruban jaune ou orange au chapeau.

1751 - 15 septembre

Le vice-légat pontifical en Avignon appliqua aux juifs d'Avignon et du Comtat un nouveau Règlement Pontifical relatif à l'obligation stricte du port du chapeau jaune.

1774 - septembre

Le pro-légat pontifical Ange-Marie Durini (vice-légat de 1975-1976) autorisa les juifs à porter un chapeau avec bord noir et calotte jaune. Les juifs de la carrière d'Avignon s'empresseront de bénéficier de cette faveur alors que les juifs de la carrière de Carpentras se montreront réfractaires à cette innovation.

• 1774 - 5 octobre

Le pro-légat pontifical Ange-Marie Durini notifia aux baylons de Carpentras que les juifs de cette ville devront porter un chapeau jaune, conforme à celui en usage en Avignon.

• 1775 - 5 avril

Confirmation du Règlement Pontifical du 15 septembre 1751. Ce règlement sera d'une extrême sévérité pour les dignitaires de l'Église, grands ou petits, qui accorderont à certains juifs une dispense du port du signe infamant. Ils encourront la perte de leur dignité, emploi ou office, sans préjudice de fortes amendes ou autres peines arbitraires.

• 1790 - 10 juin

L'insurrection supprimera pour les juifs des quatre carrières du Comtat Venaissin le port d'un signe infamant et leur conférera les droits civils et politiques des citoyens français.

1942 - 29 mai

Promulgation de la huitième ordonnance des autorités allemandes en France qui instaura le port obligatoire de l'étoile jaune pour les juifs. Outre son rôle primaire, discriminatoire, l'étoile jaune eut une fonction de marquage, désignant les juifs aux nazis lors des rafles.

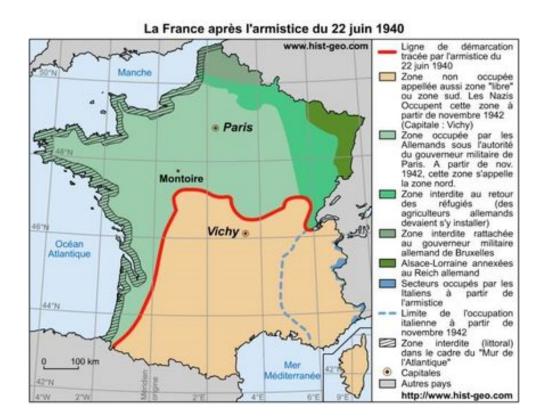
• 1942 - 7 juin

Entrée en vigueur de la huitième ordonnance des autorités allemande du 29 mai, dans un territoire français séparé en deux zones depuis le 25 juin 1940 :

 en zone occupée : Tous les juifs de six ans et plus doivent, en zone occupée, porter une étoile jaune portant l'inscription "Juif", cousue visiblement sur le vêtement sur le côté gauche de la poitrine.

Étape suivante, avec l'ordonnance du 8 juillet 1942 : les juifs se voient interdire l'accès à un certain nombre de lieux publics, notamment les théâtres et les cafés.

 en zone libre : Vichy refusera d'imposer aux juifs de la zone libre le port de l'étoile jaune, considérée comme une marque infamante. À partir de l'invasion de la zone libre le 11 novembre 1942, le mot "Juif" sera cependant apposé sur les cartes d'identité et les cartes d'alimentation.



En décembre 1942, à Montbéliard (25200), le jour de Noël, il devait célébrer la messe en présence des officiers allemands. L'église, diton, était comble. On apporta la crèche préparée par l'abbé Flory, crèche dont les personnages – Jésus, Marie, Joseph – étaient recouverts d'une housse et qu'il s'agissait donc de dévoiler juste avant la cérémonie.

Lorsque cela fut fait, chacun put découvrir sur la poitrine des personnages de la Nativité... une large étoile jaune. Le curé avait eu cette audace ! (Le poids d'un geste).

Jean-Claude Guillebaud - Publié le 22 décembre 2005 - La Vie n°3147.

Edith Stein: lettre au pape Pie XI (1891-1942)

L'un des premiers documents présentés comme "révélation" après l'ouverture partielle des dossiers de l'Archivio segreto vaticano, le 15 février 2003, est une lettre écrite¹ au Pape Pie XI (1857-1939 – 259e pape) par Edith Stein, six mois avant son entrée au Carmel sous le nom de Sainte Thérèse-Bénédicte de la Croix.

1 Cette lette n'est pas datée, mais selon sœur Maria Amata Neyer OCD, on peut supposer qu'elle a été rédigée entre le 8 et le 13 avril 1933.

Elle fut remise au Vatican à la fin de ce mois-là par dom Raphael Walzer, OSB, archiabbé de Beuron, son conseiller spirituel, qui fut reçu en audience par le Pape.



Quelques semaines seulement après l'arrivée de Hitler à la chancellerie, Edith Stein (1891-1942), philosophe catholique allemande, élève du philosophe Husserl, Maître de conférence à l'Institut allemand de pédagogie scientifique (Münster, Collège Marianum - infos), d'origine juive, ose écrire à Rome pour demander au pape Pie XI et à son secrétaire d'État, le cardinal Pacelli, ancien nonce en Allemagne et futur Pie XII, de ne plus se taire et de dénoncer les premières persécutions contre les juifs.

Texte de la lettre :

Saint Père!

Comme fille du peuple juif, qui suis depuis onze ans, par la grâce de Dieu, fille de l'Église catholique, j'ose exprimer devant le Père de la chrétienté ce qui accable des millions d'Allemands.

Depuis des semaines, nous voyons en Allemagne se produire des agissements qui témoignent d'un total mépris de toute justice et de toute humanité, sans parler de l'amour du prochain. Des années durant, les chefs du national-socialisme ont prêché la haine des Juifs. Après qu'ils ont pris en main le pouvoir et armé leurs partisans, parmi lesquels se trouvent des criminels notoires, cette semence de haine a levé. Le gouvernement n'a reconnu que très récemment que des excès se sont produits.

...

► Texte intégral de la lettre en français, cliquez	<u>ici</u>
► Texte intégral de la lettre en allemand, cliquez	ici

Cette dénonciation des persécutions contre les Juifs est présentée à un moment inopportun, le Saint-Siège représenté par le cardinal Pacelli, s'apprêtant après des années de négociation avec la république de Weimar, puis avec l'arrivée du Parti nazi au pouvoir en janvier 1933, à signer le 20 juillet 1933, un concordat² avec le Reich allemand représenté par le vice-chancelier Franz von Papen.

2 Dix-huit concordats seront signés au cours du pontificat du pape Pie XI. Par cette politique, il a cherché à protéger les catholiques et préserver les institutions de l'Église dans un pays majoritairement protestant. Alors qu'eurent lieu dans les années 1950 des discussions sur la validité du concordat, il sera confirmé en 1957, et est encore en vigueur de nos jours.

Edith Stein sera chassée de l'université en 1934, avant d'entrer au carmel de Cologne. Elle est envoyée dans un couvent à Echt/Limburg (Pays-Bas) où ses supérieures la croyaient à l'abri, mais à la suite de la décision d'Adolf Hitler de déporter tous les chrétiens d'origine juive des Pays-Bas, elle est arrêtée et déportée à Auschwitz avec sa sœur Rosa. Elles sont gazées dès leur arrivée, le 9 août 1942.



Canonisation par le pape Jean-Paul II 11 octobre 1998 - archive INA



Pour ouvrir la vidéo, cliquez ici

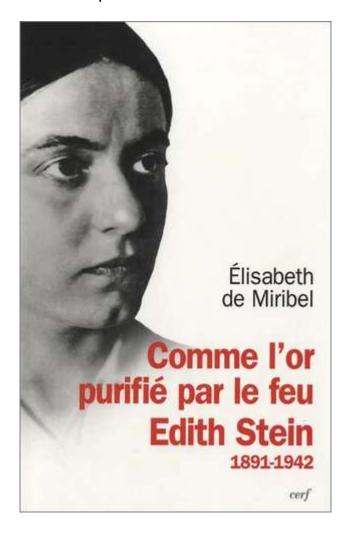
Edith Stein sera canonisée par Jean Paul II le 11 octobre 1998 et proclamée copatronne de l'Europe.

Comme l'or purifié par le feu Edith Stein (1891-1942)

"Tu ouvriras ce petit livre, lecteur, avec respect : ce n'est pas une œuvre "d'art" qu'on puisse apprécier en usant des critères habituels à la littérature, mais un témoignage qui doit se lire comme nous lisons les Actes des plus anciens martyrs, ces textes tout proches de la vie où nous allons recueillir - comme leurs contemporains ont recueilli leur sang - le message exemplaire de ces héros de la Grâce.

On trouvera ici le même accent d'authenticité, la même fidélité rigoureuse à la vérité : cette œuvre de piété et d'amour est aussi, est d'abord, un livre d'histoire. La plume d'Élisabeth de Miribel, qui nous retrace la vie et l'âme de sœur Bénédicte de la Croix, a su répondre à l'exigence impérieuse qu'impose à l'hagiographe la mentalité de notre temps : être vrai, ne rien ajouter au réel, ni rien en retrancher, nous mettre en contact avec l'humanité totale du Saint...

L'un des grands mérites de cette biographie me paraît être justement d'être intervenue à temps pour couper court à la légende Edith Stein qui n'aurait pas manqué de se développer - les symptômes se percevaient déjà - non sans altérer et ternir le rayonnement de cette pure mémoire".



Date de parution: 31/05/2012

Editeur: Cerf

Arrière-petite-fille de Mac-Mahon, Elisabeth de Miribel (1915-2005) appartient à une famille de tradition catholique et militaire. Après un engagement dans les mouvements sociaux d'inspiration chrétienne, elle rejoint la Résistance française à Londres, au début de la Seconde Guerre mondiale, et devient la secrétaire du général de Gaulle. En 1942, le général l'envoie au Québec, où il la charge de rallier les Canadiens à la cause de la France libre.

Elle devient ensuite correspondante de guerre, notamment en Italie. Proche des milieux thomistes, en particulier de Jacques Maritain et de son entourage, elle écrit cet ouvrage pendant sa vie religieuse au Carmel de 1949 jusqu'à 1954.

C'est à cette période, qu'à la demande du père carme, François de Sainte-Marie, directeur de la collection "La vigne du Carmel" au Seuil, elle retrace la vie bouleversante d'Edith Stein. Le livre ne sera publié qu'en janvier 1954².

2 Ce livre, initialement édité au Seuil le 1^{er} janvier 1954, sera réédité avec un nouveau titre "Comme l'or purifié par le feu, Edith Stem 1891-1942", en 1984 chez Pion, puis en 2012 au Cerf.

Elle rejoint ensuite le Quai d'Orsay, est nommée au Maroc, au Chili, en Autriche, et termine sa carrière comme consule générale de France à Florence.

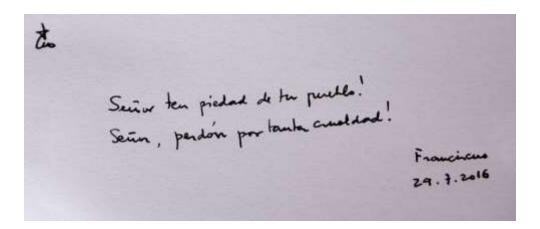
---000---

Voyage apostolique du pape François en Pologne Ancien camp d'Auschwitz, 29 juillet 2016

Le pape François s'est rendu au camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Il a choisi de ne pas prendre la parole : "face aux horreurs, le silence est parfois plus éloquent que les mots", a déclaré le Cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Saint-Siège.



Pour ouvrir la vidéo, cliquez ici



"אלוהים, סלח על אכזריות רבה כל כך". כך כתב האפיפיור בספר האורחים

---000---

Propositions de lecture et de réflexion

Revue Provence historique 1950-2006

La Fédération historique de Provence a été fondée le 1^{er} février 1950 à l'initiative de la Société de statistique de Marseille et de l'Institut historique de Provence (respectivement créés en 1827 et 1923). Conformément à ses statuts, son but est de fédérer les liens entre tous ceux qui s'intéressent au passé de la Provence, de publier les résultats de la recherche sur ce domaine et de favoriser les initiatives et les rencontres permettant d'y parvenir.

La Fédération historique de Provence a une double activité : elle assure la rédaction, l'édition et la gestion de la revue "Provence historique" ; elle organise, en collaboration avec une société savante locale, des congrès annuels thématiques.

Ses adhérents institutionnels sont des bibliothèques universitaires et municipales, des services d'archives ; ses membres adhérents des chercheurs, des enseignants, des amateurs d'histoire régionale, le plus souvent membres des sociétés savantes provençales.

- Les Juifs de Carpentras à partir du XIIIe siècle ici
- Rationalisme et orthodoxie religieuse chez les Juifs provençaux au commencement du XIVe siècle ici
- Juifs d'Avignon au tribunal de la cour temporelle sous Urbain V <u>ici</u>
- L'inquisition et les Juifs de Provence au XIIIe siècle ici
- Les Juifs et la justice en Provence médiévale : un procès survenu à Manosque en 1410 ici
- Structures communautaires juives à Marseille : autour d'un contrat de 1278 ici
- Aspects de la musique juive du Comtat Venaissin <u>ici</u>
- Les juifs d'Avignon et du Comtat au dernier siècle de l'Ancien Régime en 1979 ici
- La taille des Juifs de Provence sous Charles Ier ici
- Les rabbins français et l'antisémitisme (1880-1905) ici
- Vichy et les juifs dans le Var <u>ici</u>
- Un juif de Marseille à la veille de l'expulsion : rituels hébraïques (1492) et postérité néophyte (1501-1525) <u>ici</u>
- Marseille, confluent de l'astronomie arabe, juive et chrétienne ici
- L'intégration et la promotion des Israélites à Aix de 1789 à 1851 <u>ici</u>
- David de Léon Cohen, négociant, armateur et banquier marseillais (Gênes, 25 juin 1820- Marseille, 8 août 1891) <u>ici</u>
- Renouvellement socio-démographique des Juifs de Marseille, 1901-1937 ici
- Les rafles de 1943 à Marseille. Le rôle de la Wehrmacht et l'intervention d'Himmler ici
- Socio-démographie des israélites de Marseille 1872-1891 ici

- Onomastique juive du Comtat Venaissin ici
- Un lignage dominant de la juiverie d'Aix-en-Provence : Mordacaysse Salomon de Carcassonne et sa famille ici
- Les veuves juives de Perpignan (1317-1416) ici
- Les femmes juives et le crédit à Manosque au tournant du XIVe siècle ici
- Un lignage dominant de la juiverie d'Aix-en-Provence : Mordacaysse Salomon de Carcassonne et sa famille ici
- Isaac Nathan et les siens. Une famille juive d'Arles des XIVe et XVe siècles ici
- Stratégies matrimoniales des juifs de Salon-de-Provence (1396-1435) ici
- Colloque bilingue sur la famille juive au Moyen Âge, France du Midi, XIV^e-XV^e siècles à Toronto les 27 et 28 mars 1985 <u>ici</u>
- La tallia judeorum en Provence après la peste noire <u>ici</u>
- Frontières incertaines : les Juifs de Provence au Moyen Âge ici
- Juifs et néophytes en Provence : l'exemple d'Aix à travers le destin de Régine Abram de Draguignan (1469-1525), le 12 juillet 1995 ici
- La communauté juive de Marseille pendant la Seconde Guerre mondiale, août 1939-août 1944, le 12 décembre 2001 ici

Nouvelle Gallia judaica



Unité propre de recherche (UPR 208) fondée à Paris en 1972 par Bernhard Blumenkranz, la Nouvelle Gallia judaica a pour objectif scientifique premier de dresser une géographie historique des juifs de France, tout en privilégiant le Moyen Âge, afin de prolonger, à partir de sources écrites hébraïques, latines, françaises, manuscrites et imprimées, ainsi que des vestiges archéologiques (inscriptions, synagogues, quartiers), le travail d'Henri Gross, publié à la fin du XIX^e siècle, intitulé Gallia judaica, Dictionnaire géographique de la France d'après les sources rabbiniques.

Transformée en Équipe de recherche (ERS 13) en 1977, ses objectifs s'étendent à d'autres aspects historiques, tant politiques, économiques, sociaux, religieux et artistiques, ainsi qu'à d'autres périodes — l'époque moderne en particulier. Parallèlement, elle œuvre à la poursuite du monumental Dictionnaire de géographie historique des juifs en France médiévale, avec d'abord la publication des volumes Champagne-Ardennes, Île-de-France et Centre, jusqu'à la Provincia judaica, Dictionnaire de géographie historique des Juifs en Provence médiévale, paru en 2010, et, bientôt, à paraître, la Présence juive en Alsace et Lorraine médiévales. Dictionnaire de géographie historique.

La localisation parisienne de l'équipe a été privilégiée par les premiers directeurs — après Blumenkranz, Gérard Nahon puis Gilbert Dahan —, du fait des liens étroits cultivés dès l'origine avec l'École Pratique des Hautes Études. Rattachée au Centre d'études des religions du livre de Villejuif en 1995, aujourd'hui Laboratoire d'Études sur les Monothéismes (UMR 8584), sous tutelle principale de l'EPHE, la NGJ est accueillie, depuis janvier 2014, dans les locaux de Villejuif, après dix ans de localisation à Montpellier sous la direction de Danièle Iancu-Agou.

Grâce à ses bases de données et à sa bibliothèque en croissance régulière, qui comprend notamment le "fichier Blumenkranz", désormais installée sur le campus de Villejuif et accessible sur rendez-vous (sibonjuliette@aol.fr), la NGJ a vocation à jouer un rôle de documentation.

En 2014, le changement de direction de l'équipe et sa relocalisation en région parisienne sont l'occasion de renouveler la volonté de poursuivre la transdisciplinarité et de renforcer le dialogue et la collaboration entre les spécialistes de sources hébraïques, latines, complémentaires françaises, législatives, exégétiques, pratique, de la épigraphiques, iconographiques et archéologiques –, dans le cadre de rencontres périodiques concues sous forme d'ateliers ouverts enseignants-chercheurs et aux étudiants, organisés en deux parties : "les lectures partagées", moments de débat autour d'un livre récent présenté par son auteur, et "la pratique des sources", autour d'un dossier de documents présenté par un spécialiste.

► Site nouvelle Gallia judaica

ici

---000---

Les expulsions des Juifs de France.

*

Petit bréviaire

*

Dr Richard ROSSIN

Ancien secrétaire général de MSF Co-fondateur de MDM. Délégué g^{al} du Collectif Urgence Darfour.

Texte en ligne de Dr Richard Rossin, ancien secrétaire général de MSF, cofondateur de MDM, Délégué g^{al} du Collectif Urgence Darfour.

Introduction:

L'objectif n'est pas de faire une étude savante mais de retracer et éclairer un passé difficile des Juifs en France, chercher ce que cette histoire pourrait nous dire aujourd'hui.

Il est rare qu'il n'y ait rien sous un monument, si je peux me permettre le mot nu ment, les dernières couches de l'histoire font régulièrement oublier les strates précédentes. Si l'histoire ne se répète pas, elle a pour fâcheuse habitude de bégayer et si les situations ne sont jamais complètement superposables, la répétition des conséquences est frappante.

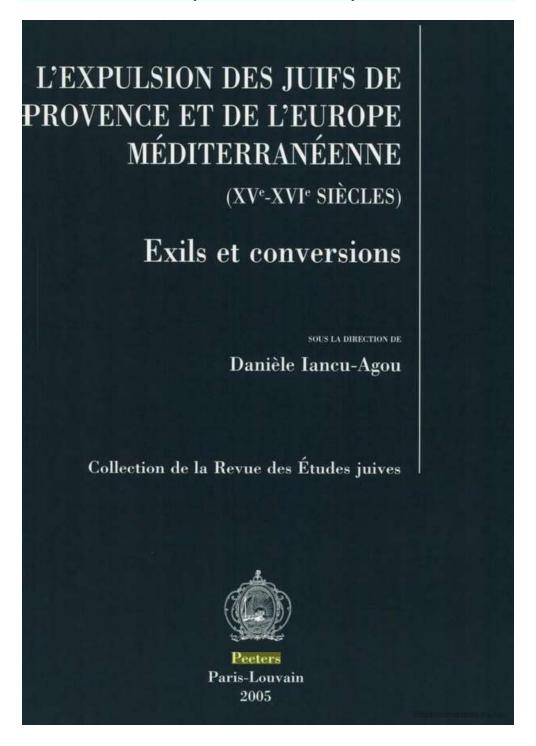
Tout se passe comme si on ne se grandissait pas à assumer le passé.

► Suite de la publication

<u>ici</u>

---000---

L'expulsion des juifs de Provence et de l'Europe méditerranéenne (XV^e - XVI^e siècles)



L'année 2000 a vu le 500° anniversaire de l'édit de l'expulsion des Juifs de Provence médiévale (22 mai 1500). Ce décret fut réitéré un an plus tard par Louis XII (31 juillet 1501), et appliqué dans les faits en septembre 1501.

Pour commémorer cet événement une rencontre universitaire s'est articulée autour des axes suivants :

I. De l'insertion à l'expulsion : les Juifs en Provence au XVe siècle.

II. Les expulsions alentour. Chemins de l'exil provençal.

III. Conversos-Néophytes.

Pour une typologie À partir de l'exemple provençal traité par de nombreux disciples de Georges Duby, les mêmes décisions d'éradication qui affectent l'Europe méditerranéenne ont ainsi été observées, avec leurs causes, conséquences et effets contagieux.

Avec en regard le dossier espagnol et catalan qui a déjà suscité de multiples travaux, l'importante participation italienne et israélienne a orienté les réflexions vers de nouvelles perspectives, encore pas suffisamment explorées, tels que les chemins de l'exil provençal et le comportement des Néophytes provençaux et italiens.

Par les horizons ouverts, les échanges des spécialistes dans un contexte tout particulier - celui du 11 septembre 2001 - ce colloque international a tenté d'apporter, à la lumière d'un comparatisme réfléchi, un éclairage nouveau pour la compréhension du phénomène d'expulsion de minorités de confession distincte à l'aube des temps modernes, et pour l'établissement d'une typologie des comportements face à la conversion apparue comme inévitable.

L'expulsion des juifs de Provence et de l'Europe méditerranéenne

(XV^e-XVI^e siècles) Auteur : Iancu-Agou D. Éditeur : Peeters Leuven

Collection: Revue des Études Juives

Date de parution : 2005 ISBN : 978-90-429-1634-0

Broché : 285 pages Prix : 68 € (2106)

Aperçu : <u>ic</u>i

Provincia Judaica. Dictionnaire de géographie historique des juifs en Provence médiévale

PROVINCIA JUDAICA

Dictionnaire de géographie historique des juifs en Provence médiévale

Danièle Iancu-Agou

Préface de Noël Coulet

Collection de la Revue des Études juives



Pecters Paris-Louvain 2010

Auteur : Danièle Iancu-Agou, directeur de la "Nouvelle Gallia Judaica" (Laboratoire d'études sur les monothéismes, CNRS), et responsable de la collection "Nouvelle Gallia Judaica" aux éditions du Cerf.

Cahiers de recherches médiévales et humanistes (CRMH) - Juliette Sibon. En 1974, Danièle Iancu-Agou publiait une "Topographie des

quartiers juifs en Provence médiévale" dans la Revue des Études Juives.

Ce travail s'inscrivait dans le sillage des recensions et inventaires réalisés auparavant, par H. Gross d'abord, à partir des sources hébraïques, repris et augmenté quelques décennies plus tard par S. Schwarzfuchs, puis par B. Blumenkranz, à partir des sources latines1.

Danièle Iancu-Agou livrait alors le tableau exceptionnel de trentedeux quartiers juifs, enrichi par des plans et des illustrations.

Les ans ont passé, les recherches ont avancé; on ne peut que se féliciter de la mise à jour de cet instrument de travail précieux, qui inclut un glossaire et vingt-trois planches en annexe, dont une série de cartes fort utiles à l'approche des communautés juives provençales médiévales, antérieurement publiées par Danièle Iancu-Agou, Noël Coulet et Joseph Shatzmiller.

La planche 18, quant à elle – carte intitulée "la Provincia judaica en l'état actuel des recherches (2008) et d'après des sources avérées (XIVe s.)" –, atteste l'ampleur de la synthèse documentaire réalisée par l'auteur et les avancées réalisées depuis plus de trente ans dans le champ de l'étude des juifs de Provence au Moyen Âge.

L'espace aujourd'hui considéré demeure identique. Il s'agit du comté de Provence, à savoir les départements actuels des Bouches-du-Rhône, des Basses Alpes, des Alpes maritimes, du Var, ainsi qu'une partie du Vaucluse.

Néanmoins, le dossier s'est enrichi de 29 recensions supplémentaires (liste p. 211). L'apport de cet ouvrage n'est pas seulement quantitatif : la structure antérieure est complétée par un essai de synthèse.

► Lire la suite de l'article

ici

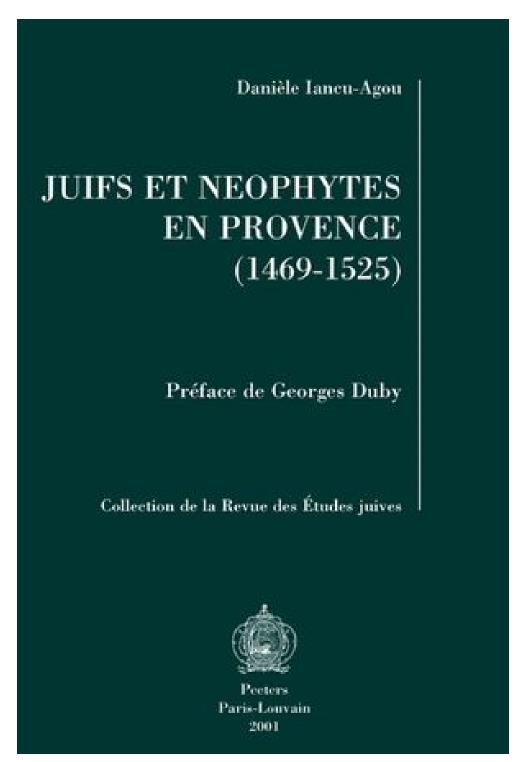
Provincia Judaica

Auteur : Danièle Iancu-Agou

Préface : Noël Coulet Éditeur : Peeters Leuven

Collection: Revue des Études Juives Date de parution: février 2010 ISBN: 978-90-429-2095-8

Broché : 248 pages Prix : 73,63 € (2103) Juifs et néophytes en Provence (1469-1525). L'exemple d'Aix à travers le destin de R. Abram de Draguignan



Auteur : Danièle Iancu-Agou, directeur de la "Nouvelle Gallia Judaica" (Laboratoire d'études sur les monothéismes, CNRS), et responsable de la collection "Nouvelle Gallia Judaica" aux éditions du Cerf.

Le cheminement d'une jeune juive de Draguignan unie en 1469 à un Juif aixois et qui, convertie et remariée peu après, s'installe pour de

nombreuses décennies dans la société chrétienne aixoise, a permis d'observer ses contemporains : sa parenté issue des milieux de médecins juifs provençaux, ses anciens coreligionnaires vivant une fin de XV^e siècle précaire dans le Comté français, et ses "semblables" néophytes ayant embrassé plus ou moins tôt le christianisme.

L'étude de ce destin individuel féminin, suivi sur un demi-siècle, s'articule autour du phénomène et de la typologie des conversions en Provence: abandons du judaïsme spontanés, "forcés", individuels, collectifs; ou inhérents à l'expulsion, dernier recours vers 1500 d'une partie (la moitié environ) des communautés en déroute. Ce mouvement est décrit jusqu'en 1525 : milieux touchés (270 individus identifiés anciens nouveaux noms), avec et mutations professionnelles, familiales, formes extérieures de dévotion, comportements en réseaux, solidarités de groupe, regard des autres.

Juifs et néophytes en Provence (1469-1525)

L'exemple d'Aix à travers le destin de Régine Abram de Draguignan

Auteur : Danièle Iancu-Agou

Préface : G. Duby

Éditeur : Peeters Leuven

Collection: Revue des Études Juives

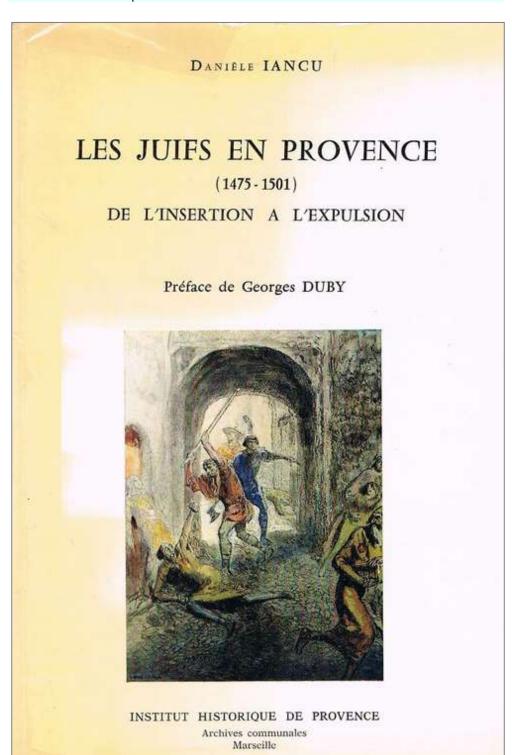
Date de parution : 2001 ISBN : 978-90-429-0968-7

Broché : 689 pages Prix : 60.00 € (2103)

---000---

Les juifs en Provence (1475-1501)

De l'insertion à l'expulsion



L'implantation des juifs en Provence remonte à l'époque romaine. En 1394, Charles VI expulse les juifs de France, mais la Provence ne sera rattachée au Royaume de France qu'en 1481.

Faisant suite à des émeutes antijuives, Charles VIII décide, en 1498, l'expulsion des juifs de Provence ; cette décision est réalisée par Louis XII en 1500/1501.

En dépouillant des archives communales et les actes notariés, Danièle Iancu a mené une enquête minutieuse qui reconstitue la vie sociale et économique des juifs de Provence à la fin du XV^e siècle, les relations avec les chrétiens, le contexte des incidents qui ont abouti à leur expulsion.

Elle étudie également les discours des édits d'expulsion qu'elle replace dans le contexte européen de l'époque.

Les principaux documents sont présentés en annexe ; l'ouvrage complété par une importante bibliographie, est une excellente contribution à l'histoire de la société médiévale.

Doris Bensimon - Persée - année 1981 - Volume 52 - Numéro 52-2 - p. 239

Les juifs en Provence (1475-1501)- De l'insertion à l'expulsion

Auteur : Danièle Iancu Préface : Georges Duby

Éditeur : Institut Historique De Provence

Date de parution: 1981 EAN-13: 9782902904068

Broché: 342 pages

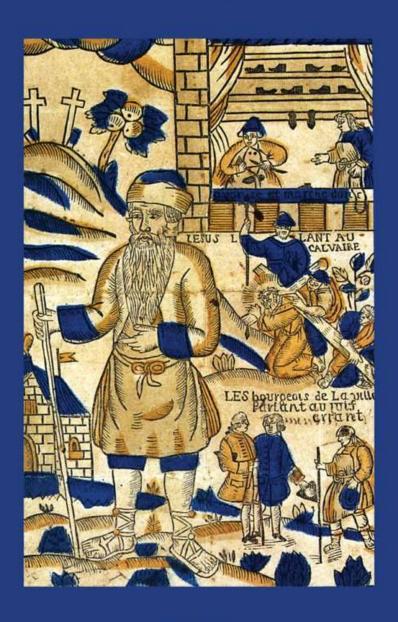
Prix : n'est plus commercialisé

---000---

JULES B. FARBER

The Pope's Jews in Provence

Itineraries



ACTES SUD

Arrivés en Gaule avec les Grecs puis les Romains, les Juifs étaient déjà installés dans la provincia romana qui s'étend des Pyrénées aux Alpes bien avant que les papes fuient les dangers de Rome en 1273.

Ils y trouvèrent une population juive qui avait fui le royaume de France dont ils furent proscrits en 1306. Alors qu'ils étaient protégés, ils pâtirent du rattachement de la Provence à la France.

Comment vivaient-ils clans leurs quatre villes "saintes" : Avignon, Carpentras, Cavaillon, L'Isle-sur-la-Sorgue ?

Quels étaient leurs moyens de subsistance alors que tout métier leur était interdit hormis le prêt d'argent et la vente de friperie ? Quels étaient leurs rapports avec les communautés chassées d'Espagne qui s'étaient installées, créant des écoles, exerçant la médecine et diffusant les connaissances scientifiques d'Al-Andalus, à Montpellier, à Lunel, à Tarascon, à Nîmes, à Saint-Rémy-de-Provence, à Arles et à Marseille.

Les prélats installés en Avignon furent-ils les protecteurs des Juifs ? Sans doute, mais au prix de l'humiliation et de la soumission à des mesures cruelles : port obligatoire de la rouelle, signe d'infamie qui les exposait à la vindicte des fanatiques en ces temps de contreréforme ; cantonnement, puis enfermement, la nuit dans des quartiers étroits, ces "carrières" où ils s'entassaient dans des gratteciel branlants de plusieurs étages ; impôts et charges de toutes sortes comme de fournir tous les ornements de grandes fêtes chrétiennes...

Et pourquoi les papes protégèrent-ils les Juifs dans ce comtat qui ne fut rattaché à la France qu'en 1791, un peu avant leur émancipation par la Révolution ?

Biographie de l'auteur : journaliste américain installé en Europe, et en Provence depuis de nombreuses années, Jules B. Farber a été intéressé et intrigué par les nombreux souvenirs de la présence des juifs qui subsistent dans la région et par la persistance de communautés dans les territoires provençaux sous la domination des papes alors que les rois de France les avaient totalement expulsés de leurs domaines depuis la fin du Moyen Âge.

Il s'est donc lancé dans une vaste enquête pour recueillir informations et témoignages sur l'existence des juifs non seulement en Provence mais dans tout le sud de la France.

Le professeur René Moulinas, lui-même auteur d'un livre de référence sur les juifs du pape en France, écrit dans sa préface à cet ouvrage : "Pendant plusieurs années, alors qu'il travaillait sur ce livre, M. Farber n'a cessé de revenir vers ces lieux où les juifs s'étaient établis.

Allant de lieu en lieu à la recherche de leurs racines, il a rencontré de nombreuses personnes - principalement chrétiennes - soucieuses de préserver ce qu'il reste de cet héritage. Il en a découvert des traces peu connues et la description qu'il en donne est une invitation passionnée pour que d'autres suivent ses pas et soient eux-mêmes les témoins de ses découvertes."

Les juifs du pape en Provence

Auteur : Jules B. Farber Éditeur : Actes Sud

Date de parution: 12 septembre 2003

Nouvelle édition : 2006 ISBN : 978-2-7427-6629-1

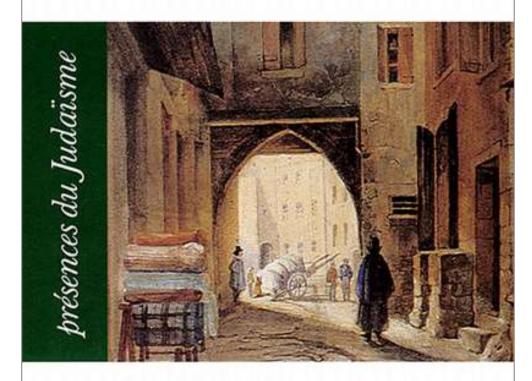
Broché: 13 cm x 24 cm, 260 pages

Prix : env. 39,60 € (2016)

---000---

Les juifs du pape

LES JUIFS DU PAPE



René Moulinas

Albin Michel

Du grand naufrage du judaïsme médiéval, français et provençal, anéanti par les expulsions des XIVe et XVe siècles, n'ont surnagé que les communautés juives de deux possessions du Saint-Siège, le Comtat Venaissin et la ville d'Avignon.

René Moulinas, professeur à l'université d'Avignon, auteur d'une thèse et de nombreux articles sur le sujet, montre les contreparties de la protection qui leur fut accordée.

Par l'obligation de résider dans les "carrières" de quatre villes seulement et de porter un chapeau jaune, par la limitation de leurs activités au commerce des choses usagées, les juifs devaient être maintenus dans une situation d'humiliation marquant la malédiction du "peuple témoin" - situation à laquelle mit fin la Révolution française.

► Persée <u>ici</u>

Les juifs du pape

Auteur : René Moulinas Éditeur : Albin Michel

Collection: Présences du judaïsme poche

Date de parution : 31 mars 1992 ISBN-13 : 978-2226058669

Broché: 181 pages

Prix: n'est plus commercialisé

---000---

Association Culturelle des juifs du pape

L'ACJP ouvre à ses adhérents, aux chercheurs et étudiants son fonds documentaire, historique et culturel sur les juifs du Comtat-Venaissin et d'Avignon dits : "les juifs du Pape", et plus généralement du midi de la France.

Plus de 400 articles écrits par plus de 160 contributeurs, en plus de deux décennies d'activité, sont maintenant accessibles d'un simple "clic", sur ce site.

L'ACJP publie une revue trimestrielle, L'Écho des Carrières, à laquelle toutes les grandes bibliothèques de la région sont abonnées, mais aussi de grandes universités Américaines et Israéliennes.

Cette Revue est reconnue pour son sérieux et devient au fil du temps une référence en matière de documents se rapportant à la culture Judéo-Comtadine. On peut trouver la totalité de la collection à la Bibliothèque Nationale et sur le site internet de l'Association, soit pour acquérir un numéro ou pour accéder aux articles issus de plus de deux décennies d'activité.

Musée Juif Comtadin Rue Hébraïque 84300 Cavaillon

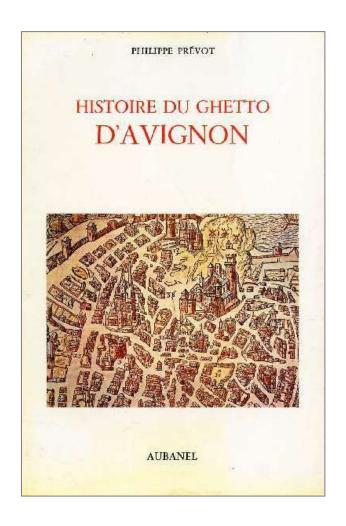
Tél.: 04 90 76 00 34

► Site de l'association

ici

Histoire du ghetto d'Avignon

Le mot ghetto n'a jamais été utilisé pour désigner la rue ou le quartier juif où résidait toute la population juive de certaines villes du Comtat Venaissin, mais le terme "carrière" (de l'occitan carriera qui signifie "rue").



Préface

"Personnellement, nous ne prétendons pas écrire l'Histoire de la Carrière des juifs d'Avignon, travail considérable que l'on ne saurait entreprendre à notre âge. Nous nous contentons de réunir les matériaux que nous déposons à pied d'œuvre pour faciliter la tâche de l'historien courageux qui voudrait l'entreprendre."

An du Monde : 5701 - Philippe Prévot

 $^{\rm 2age}$

Dans cette "Œuvre ultime" qu'il a dédiée à ses petites-filles en 1941, Philippe Prévot, qui vécut de 1872 à 1959, avignonnais de vieille souche, et bon avignonnais de cœur comme de sang, a voulu satisfaire à la fois ses goûts d'érudit et de lettré.

C'est ainsi qu'Henri Chobaut, archiviste départemental de Vaucluse a défini l'auteur du présent ouvrage, ce "Maître imprimeur, conseiller municipal, administrateur du Musée Calvet, président du Bureau de Bienfaisance, président de l'Assemblée Départementale du Commerce pendant plus d'un quart de siècle" dans la bonne ville d'Avignon, selon Joseph Girard, conservateur du Musée Calvet.

Si la rigueur documentaire mérite récompense, le succès de la nouvelle édition de "La Carrière des juifs d'Avignon" par la Maison Aubanel, devrait être assuré. Philippe Prévot s'est appliqué à nous informer, sur la base d'écrits fiables, de certains aspects typiques de la vie du deuxième "ghetto" d'Avignon, dans les vestiges duquel est enclose sa maison, et d'où il pouvait, à l'époque du début de la 2^e guerre mondiale, imaginer aisément la vie concentrée et angoissante.

Si la présence des juifs dans les territoires qui devaient devenir les États du Pape, remonte, selon certains écrits, à IV siècles av. J.C. il n'y a pas de doute sur la certitude de celle-ci à Avignon à la fin du I^{er} siècle de l'ère chrétienne.

Ils groupèrent leurs lieux de séjour sur la pente Ouest du Rocher des Doms et vécurent dans une première "carrière", sur un espace de 65 m de long sur 35 m de large. Au début du XX^e siècle, des vestiges de leur ancienne synagogue auraient été encore visibles, notamment ceux de la salle destinée aux offices et le puits alimentant le bain rituel.

Les juifs vivaient alors en si bonne intelligence avec les chrétiens que Charlemagne aurait eu ce propos : "... ses chrétiens judaïsaient... "

Sous Avignon cité impériale germanique, Frédéric Barberousse, en 1178 confia la protection de "ses juifs" à l'évêque Pons.

Mais en 1221, ils durent quitter leur résidence pour prendre pied dans la "deuxième carrière", sise sur le territoire de la Place Saint-Pierre.

Là, dans un quadrilatère de 100 m de côté, fermé par 3 portes aux serrures sévèrement gardées de l'intérieur comme de l'extérieur, ils vécurent jusqu'à la Révolution de 1789.

Monsieur Philippe Prévot a donné des détails précis sur la vie des juifs qui suscita en lui, outre sa probité d'historien, une pitié bienveillante dans le commentaire des faits.

Il apporte des éléments sûrs à qui voudrait écrire l'Histoire de la vie juive à l'époque papale ou après le départ des papes, avec ses coutumes, ses usages vestimentaires, notamment le port du "chapeau jaune" et du "petassoun", dont le siècle contemporain, dans sa première moitié, a ressuscité l'usage à des fins sinistres.

État dans l'État, la "Carrière des juifs d'Avignon" a su conserver, enrichir, transmettre, une vie religieuse dont les lois ou "Escamots" peuvent servir d'exemple a une société théocratique et républicaine.

Une discipline imposée et acceptée à tous ses échelons a rendu possible une vie communautaire qui, dans sa forme, est demeurée fidèle à l'esprit et souvent à la lettre de l'avènement et des règles de base du judaïsme.

Vous lirez le texte du serment du "Herem" qui, dans sa solennité, constituait une frontière redoutable pour quiconque eût été tenté d'enfreindre les dispositions des lois en cours.

Venus de la Rome de Tibère ou des rives d'Espagne, accueillant les réfugiés des vagues de persécutions des pays environnants, les juifs placés sous la protection des souverains pontifes puis de leurs représentants, ont préservé dans leur "carrière" une unité qui personnalise encore le judaïsme contemporain.

Même si des pratiques singulières comme la "Colopnisation" (gifle du Vendredi saint) ou les arrêtés d'expulsions qui se sont renouvelés vainement neuf fois à l'époque pontificale, ont imposé leur dure épreuve à la Communauté juive de 1221 à 1789, la sauvegarde des juifs et de leurs traditions resta assurée dans la "Jérusalem de Provence" et la vie, à travers les rigueurs issues des exigences caractérielles ou financières des autorités de tutelle, est demeurée possible, dussent certaines faveurs avoir été monnayées à prix d'or.

L'Histoire a modelé, par l'évolution de ses événements, le nombre des habitants de la cité juive, et la Grande Révolution, éclatant son enceinte, a essaimé sa population dans de nombreuses villes de France.

La courbe démographique des juifs d'Avignon s'est infléchie sous l'Empire, mais trace une ligne parallèle aux vagues d'antisémitisme qui ont ravagé le monde.

Aux temps plus rapprochés, des lois d'intolérance - quand elles n'étaient pas criminelles - ont établi, dans la cité papale, des rescapés d'Asie Mineure, d'Europe Orientale, d'Égypte, de Tunisie, du Maroc et surtout d'Algérie, qui vinrent se fondre dans une communauté où cohabitaient déjà, avec les juifs comtadins, ceux des Marchés de l'est de la France, du Nord, de Paris, du Benelux.

Et si l'on fait état, en 1850, de 25 familles juives environ, leur effectif passe en 1930 à 36 familles d'origine française et 41 d'origine étrangère.

En 1941, 1.474 personnes juives figurent dans le recensement raciste et un trop grand nombre d'entre elles s'inscrit sur le long martyrologe que rappelle le marbre fixé sur les murs du temple actuel.

Depuis 1958, Séfarades et Ashkénazes ont atteint une population de près de 3.000 personnes, et les fidèles se retrouvent dans l'enceinte de la synagogue à l'occasion des fêtes célébrées selon le rituel dont Philippe Prévot a évoqué certaines disciplines.

Depuis 1948, la résurrection de l'État d'Israël a donné au passé des "Carrières" un intérêt dont l'Histoire cimente l'enseignement et l'unité à travers les siècles.

L'ouvrage que nous présentons contribue à cette documentation, grâce à l'application, à la conscience de Philippe Prévot, dont la sympathie pour le judaïsme comtadin n'a pas été faite que d'écrits ou de paroles.

Nous tenons à rendre un hommage admiratif à sa mémoire et à témoigner à sa famille notre profonde reconnaissance. JM.

Histoire du ghetto d'Avignon Auteur : Philippe Prévot

Éditeur : Aubanel

Date de parution : avril 1975 ISBN-13 : 2-7006-0056-8

Broché: 169 pages

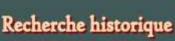
Prix: 19,90 €

La juiverie de l'Isle (1791-1828) Recherche historique

Roselyne Anziani

La juiverie de L'Isle 1791-1828









4º de couverture : La juiverie de L'Isle-sur-la-Sorgue abritait au 18º siècle une minorité juive, astreinte comme celles d'Avignon, de Carpentras et de Cavaillon, à résider uniquement dans une carrière, un espace défini de part et d'autre d'une rue et comparable à un ghetto.

La période choisie, 1791-1828, est marquée par trois événements majeurs.

En premier lieu, le décret de réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à l'Empire français, promulgué le 14 septembre 1791, qui marque la fin du carcan réglementaire imposé aux juifs par l'autorité papale et, de facto, la levée de l'obligation de résidence dans la juiverie. Puis le 27 septembre 1791, c'est le décret accordant aux juifs le statut de citoyen qui met fin à presque cinq siècles de bannissement du royaume français.

Enfin le siège de la ville en juillet 1793, qui voit l'affrontement entre les Fédérés et les troupes de la Convention, s'est déroulé principalement du côté de la Porte d'Avignon, porte derrière laquelle se trouvait le quartier habité par les juifs et dont les maisons ont inévitablement subi des dégâts.

Comment se présentait à cette époque le quartier de la juiverie ? Quelles en étaient les limites ? Quelles étaient les maisons appartenant à des juifs ? Dans quelle mesure ces événements ont-ils été déterminants de l'aspect actuel de la juiverie ?

En réponse à ce questionnement, l'ouvrage se présente en trois parties :

• La juiverie identifiée expose une généalogie des maisons rassemblant les données concernant l'évolution de la propriété de 1791 à 1828.

Le lecteur est invité à suivre au plus près le déroulement de la recherche, un véritable périple en pays d'archives! C'est aussi un regard porté sur le quotidien et le destin des juifs, confrontés sur cette période charnière aux profonds changements marquant le début de leur intégration dans la société française.

- La juiverie dévastée permet de mesurer l'impact des événements sur l'habitat et de suivre les transformations subies par l'ensemble du quartier, donnant ainsi des clés pour une lecture du paysage urbain actuel.
- La juiverie reconstituée brosse un tableau de l'ancienne juiverie telle qu'elle pouvait se présenter en 1791, avec les principales caractéristiques liées à l'obligation d'enfermement et la place des édifices du culte judaïque.

L'ensemble s'appuie sur une démarche scientifique et de nombreux documents d'archives inédits.

Roselyne Anziani est l'auteur de plusieurs articles et conférences sur l'histoire des juifs de l'ancien Comtat Venaissin. Ce premier ouvrage est le fruit d'une recherche personnelle. La juiverie de L'Isle-sur-la-Sorgue (1791-1828)

Auteur : Roselyne Anziani Éditeur : Roselyne Anziani

Date de parution: 16 septembre 2018

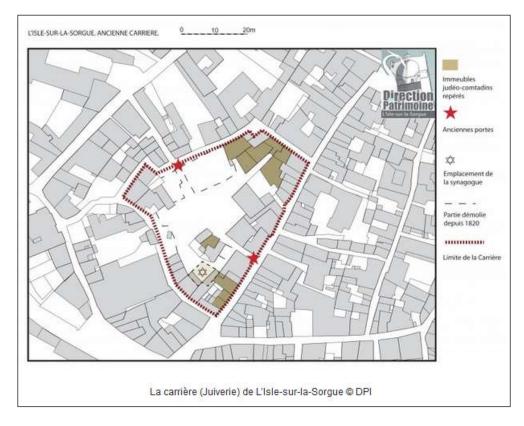
ISBN-979-10-699-2672-1

Relié: 17,5 cm x 24,5 cm, 292 pages

Prix: 24 €

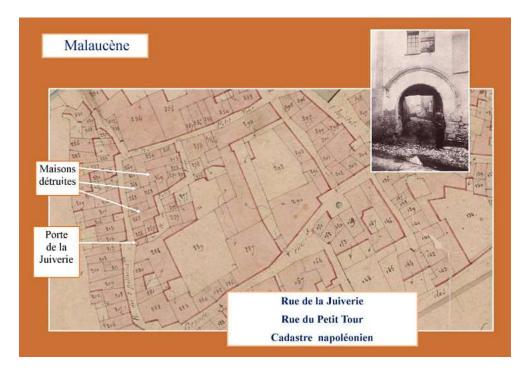
Pour acquérir ce livre, merci de contacter directement l'auteur :

@: anziani.roselyne@wanadoo.fr



Plan levé par Léon Dumas, géomètre, daté du 15 juin 1820 (collection particulière).

Les juifs de Malaucène (1253-1569)



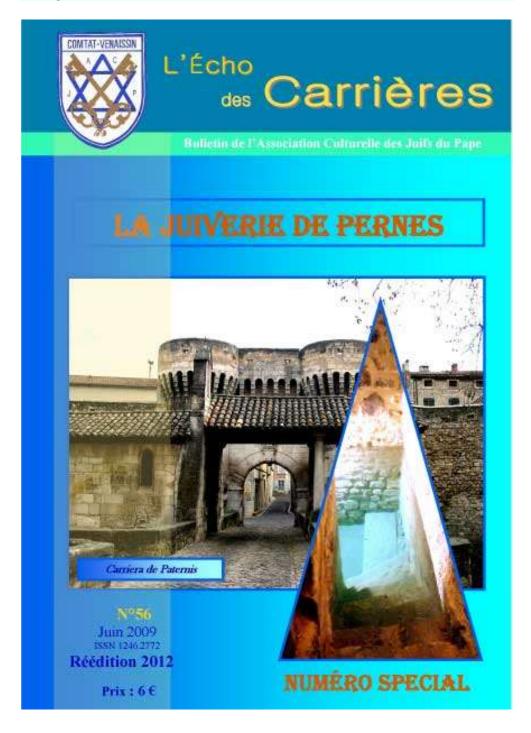
Conférence donnée le dimanche 23 novembre 2014, lors des IIe Rencontres autour du Moyen Âge à Malaucène par Roselyne Anziani, ancienne présidente de l'Association Culturelle des juifs du pape (ACJP).

La rue de la Juiverie – Sirvagium judeorum - de Malaucène témoigne de l'ancienne présence de quelques familles juives. Il s'agit ici de retracer les principaux événements concernant cette petite communauté tout en restituant le contexte historique plus large de l'origine et de l'évolution des minorités juives dans le Comtat Venaissin.

► Suite de la conférence

ici

La juiverie de Pernes



Pernes a compté dans sa population une communauté juive dès le XIV^e siècle, laquelle a été totalement libre jusqu'au début du XVI^e siècle, époque où les Juifs pernois durent déménager dans le ghetto, créé autour de la place actuelle de la Juiverie. Cette suppression de liberté allait marquer le départ des Juifs de Pernes, départ qui a été officialisé en 1569.

La présence des Juifs à Pernes pendant plusieurs siècles n'a laissé que peu de témoignages, si ce n'est le nom d'un quartier et surtout un bain rituel privé, le seul connu à ce jour en Vaucluse, daté du début du XVI^e siècle et qui a été sauvé de la démolition

par pur miracle il y a une vingtaine d'années. Ce miqwé a inscrit Pernes-les-Fontaines dans les communes judéo-comtadines et a réveillé la curiosité de l'historien pour en savoir plus sur l'histoire de cette communauté.

Les deuxièmes rencontres judéo-comtadines que nous avons l'honneur et le plaisir de recevoir à Pernes vont nous apporter de nouvelles connaissances sur la juiverie de l'ancienne capitale du Comtat Venaissin, en particulier grâce à l'exposition qui lui est consacrée et grâce aux apports scientifiques des conférences.

Ces deux journées des 31 mai et 1^{er} juin marqueront une avancée dans l'histoire du Comtat Venaissin et constitueront un moment fort de convivialité, d'échanges et d'amitié entre les peuples du Comtat.

Ce numéro spécial de "L'Écho des Carrières" consacré à l'exposition sur la juiverie dans notre village sera un document majeur pour nos archives et pour la connaissance de notre cité et de ceux qui l'ont bâtie.

Merci au président Gilbert Montel et à son équipe d'avoir choisi Pernes-les-Fontaines pour cette grande rencontre, bienvenue à toutes et à tous et bon séjour dans notre cité judéo-comtadine!

Pierre Gabert, Maire.

► Suite du n° spécial de l'Écho des Carrières n° 56

ici

Les pinqassim de Carpentras au regard du Saint-Siège Le Séfer ha-yahas (1736-1769) d'Élie Crémieux



Ancêtres et modèles de nos modernes registres d'état civil, les pinqassim ou registres communautaires hébraïques sont des documents rares et inédits dont on ne trouve pas trace avant le XVIIIe siècle.

En effet l'ordonnance de Villers-Cotterêts du 10 août 1539 signée par François I^{er} stipule bien l'obligation de tenir des registres de baptêmes mais, comme celles qui suivirent en 1579, 1667 et 1736, elles ne concernent pas les juifs.

Ceux du Comtat Venaissin et d'Avignon, jouissant de la protection du Pape ont quant à eux tenu des registres de circoncision et des rôles de décès conformément à une ordonnance du vicaire et official d'Avignon du 6 novembre 1620.

Simone Mrejen-O'Hana

➤ Suite de la publication

---000---

ici

Destins juifs

De la Révolution française à Carpentras

En transformant les Juifs en citoyens, la Révolution française bouleverse leur statut. La logique révolutionnaire, hostile par principe aux corps intermédiaires, incite les Juifs à renoncer à leur structure communautaire propre.

L'intégration à la Nation est désormais leur but : c'est seulement dans la sphère privée qu'ils peuvent préserver leurs traditions et leur fidélité.

Pierre Birnbaum ne se contente pas de retracer l'histoire des épousailles entre la France et ses Juifs, avec ses temps forts, ses moments de crise et ses grandes figures.

Il développe une thèse originale : après avoir été longtemps l'agent de l'uniformisation républicaine et laïque, c'est aujourd'hui l'État qui incite les Juifs à se constituer en une communauté, largement "imaginaire".

Philosémitisme républicain et antisémitisme nationaliste se renforcent curieusement et "communautarisent par le haut" les Juifs français, tentés eux-mêmes de reconstituer, "par le bas", une communauté. Le chemin de la Révolution française à Carpentras symboliserait-il le passage imprévu de la citoyenneté à la communauté ?

Pierre Birnbaum, professeur à l'université de Paris-I, membre de l'Institut universitaire de France, est l'un des meilleurs spécialistes des problèmes touchant à l'histoire des relations entre les Juifs et la République.

Il a notamment publié L'Affaire Dreyfus, la République en péril (Gallimard), "La France aux Français" : histoire des haines nationalistes (Le Seuil), Les Fous de la République (Fayard), La Fin du Politique (Le Seuil).

Destins juifs - De la Révolution française à Carpentras

Auteur : Pierre Birnbaum Éditeur : Calmann-Levy Date de parution : 1995 ISBN : 2702147429 Prix : 28,40 € (2015)

Aperçu de l'édition format Kindle ici

Le mémorial de la communauté des juifs de Carpentras au XVIII^e siècle

LE MÉMORIAL DE LA COMMUNAUTÉ DES JUIFS DE CARPENTRAS AU XVIII^e SIÈCLE

Présenté, publié et traduit par Simon Schwarzfuchs

Collection de la Revue des Études juives



Peeters Paris-Louvain 2003

La présence juive en Provence est plus que millénaire. Elle est également continue, puisque les quatre communautés juives des États Pontificaux ont réussi à surmonter la menace de l'expulsion à laquelle avaient succombé les communautés environnantes.

Ces survivantes ont pu jouir ainsi d'une existence ininterrompue jusqu'aux temps modernes, grâce à la tolérance traditionnelle et limitée dont les papes successifs ont fait preuve à leur égard, non sans les avoir enfermées au préalable dans leurs ghettos respectifs, mieux connus par leur nom provençal de carrières.

La carrière de Carpentras abrita la plus importante de ces communautés et sa carrière connut la notoriété. Son histoire est assez bien connue : le contrôle permanent du Recteur apostolique auquel elle était soumise, de même que le recours constant aux services des notaires de la ville ont généré une documentation archivistique importante.

Par contre il n'est resté presque aucun témoignage interne et hébraïque relatif à sa vie intérieur. Un seul registre a été conservé, qui couvre la seconde partie du XVIII^e siècle.

La publication de ce mémorial hébraïque, accompagné de sa traduction française, permettra désormais de prendre connaissance des règlements internes de la communauté de Carpentras, des lois somptuaires qu'elle a dû édicter et de nombreux aspects de sa vie quotidienne.

La survivance de cette enclave juive dans un Occident, qui fut loin de leur être toujours favorable jusqu'à la veille de la Révolution, se révélera riche d'enseignements.

Le mémorial de la communauté des juifs de Carpentras au XVIIIe

siècle

Auteur: Simon Schwarzfuchs

Éditeur : Peeters Leuven

Collection: Revue des Études Juives

Date de parution : 2003 ISBN : 978-90-429-1324-0

Broché : 145 pages Prix : 65 € (2106)

Esther de Carpentras



Pour agrandir le document, cliquez ici

Connu à l'origine sous le nom de "Lou jo de Haman", il s'agit d'un texte d'inspiration à la fois juive et provençale de l'histoire de la Reine Esther¹, écrit par le rabbin Mardochée Astruc de l'Isle (actif vers la fin du XVII^e siècle).

¹ Hadassah bat Avihaïl, plus connue sous le nom d'Esther (en hébreu: p tiaf iuq ,rehtsE'd ervil ud egannosrep nu tse (מתר) Dartie du Tanakh et de l'Ancien Testament. Elle est l'épouse du roi de Perse Assuérus (vers -519 † -465), identifié généralement à Xerxès I^{er} ou à Artaxerxès I^{er}. Son histoire est célébrée, dans la tradition juive, lors de la fête de Pourim.

Cette œuvre sera remaniée sous la forme d'une tragédie en cinq actes par le rabin Jacob Iar'hi de Lunel de la ville de Carpentras. Imprimée en 1774 sous le titre "Tragediou de la Reine Esther"¹, c'est

sous cette forme qu'elle est parvenue jusqu'à nous et qu'elle fut dès lors représentée dans les juiveries du Comtat Venaissin.

¹ Cette tragédie ne doit cependant pas être confondue avec celle de Jean racine "Esther", tragédie en trois actes tirée elle aussi de l'Écriture sainte et publiée en 1689 (<u>texte</u>).

La Tragediou de la Reine Esther emprunte son principal intérêt aux circonstances et au milieu qui l'ont vue naître ; Elle peut cependant, si on la considère au point de vue philologique, fournir quelques renseignements utiles pour l'étude des dialectes de la Provence et l'histoire de sa langue au XVIIIe siècle.

Si on jette les yeux sur le texte de la tragédie, on s'aperçoit bien vite que la langue française a déjà depuis longtemps envahi le domaine méridional, et que la langue provençale, jadis si cultivée, a cessé d'être littéraire et n'est plus qu'un patois à l'usage du menu peuple et des gens illettrés.

L'auteur, sur la copie duquel la pièce a dû être imprimée, ne montre pas une grande habileté dans l'écriture de la langue qu'il parle. À part les mots qu'il emprunte directement à la langue française, il suit en beaucoup d'endroits l'orthographe de cet idiome sans se préoccuper de la prononciation provençale.

Il écrit, par exemple, femme et non *fumo*, comme on prononce encore aujourd'hui et comme la rime l'exige. Dans les syllabes atones qui terminent les mots, il hésite entre l'e muet français et la diphtongue *ou* plus conforme à la prononciation. Depuis la fin du XVI^e siècle le dialecte comtadin avait perdu la désinence féminine représentée dans l'ancien provençal par la lettre A, et avait remplacé la voyelle de la syllabe positonique par un son muet aujourd'hui représenté par la lettre *O*.

En faisant abstraction des nombreux gallicismes et des incorrections orthographiques, on remarquera que L à la fin des syllabes se vocalise en U. Ce changement, considéré par les Leys d'amor, II 208, comme un provincialisme gascon (quar leumen li Gasco viro e mudo L cant es en fin de dictio en U), est général dans notre texte : ousseoux, tau, mousseou, maou, eou, (el), caou (col), beou, peou, aoutrouquida, etc.

La diphtongue *ei* remplace *ai* : *eima, leissa, eisso,* comme l'avait déjà remarqué Diez, Grammatik, I, 107.

Elle est aussi l'adoucissement de l'*I* du dialecte du Rhône : *eissi* (ici), *meichant* ; dans les formes plurielles des deux genres : *leis, eis* (aux), *meis, nosteis, costei, seis, touteis* ; et dans les adjectifs au pluriel féminin : *bonei, paourei*. La nasale *N* subsiste à la fin des mots comme dans tous les dialectes du sud-est : *resoun, deman, compassioun,* etc.

V se place devant I'O initial tonique venant de I'U latin : *vounte* (unde). L'O latin bref tonique se diphtongue comme dans le dialecte des bords du Rhône.

L'article a conservé au singulier l'ancienne forme *lou* (lo), *la*; mais au pluriel il devient *leis* pour les deux genres. Le pronom possessif *soun* est toujours mis à la place de l'ancien *lor*, en français *leur*, de *illorum*. Le relatif qui devient *quu* comme dans Quercy : *Qu'és abas que demande ? Qu'u l'assuré ?*

Le verbe auxiliaire *estre* prend au participe passé emprunté au verbe *stare* un *I* prosthétique que l'on retrouve dans l'ancienne langue et dans les textes latins du Moyen Âge : *ista, istade*. Dans l'imparfait *eria* un *I* s'est introduit par fausse analogie. La seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif devient *sia* par analogie avec la première personne, *siam*, italien *siamo* : "Haman, vous sia ben faespera." À la seconde personne du pluriel le *S*, ancien *tz*, est supprimé ; le *Z* que l'on rencontre souvent n'est qu'une imitation de l'orthographe française : *vous sia, voulé, avé, asseta-vous, mangea et bexé*. Le *S* tombe aussi dans les participes passés dérivés des participes latin en *sus* : *ai compré, ai pré, ai appré*. Les Provençaux traitent de *siblaires* (siffleurs) les Languedociens qui prononcent cette lettre à la fin des mots. Les verbes n'appartenant pas à la première conjugaison prennent un *G* dur au parfait : *vengué, paregué, fugué, vegué,* etc.

Cette forme que l'on trouve dans l'ancien provençal à côté des parfaits dont la troisième personne du singulier porte l'accent tonique sur le radical et qui sont terminés par un C, s'étendit peu à peu à d'autres verbes dans plusieurs dialectes. Le G dur reparaît dans la plupart des subjonctifs. Le T final des participes passés ne se prononçant pas est supprimé ; nous avons dit qu'il en était de même de l'S,

Ces observations générales suffiront, sans doute, pour démontrer que la langue de notre texte est un sous-dialecte intermédiaire entre le *parler* de Marseille et celui du Rhône, lesquels forment, comme on sait, avec le *parler* de Nice, les trois principaux dialectes de la Provence. Elles prouveront aussi que le comté Venaissin, quoique soumis à la domination d'un prince étranger, n'en était pas moins entraîné, comme les autres provinces du Midi, dans le grand courant de l'unité nationale.

Dans toute la tragédie on ne rencontre pas un seul mot emprunté au patois mêlé de mots hébreux à flexions provençales, que parlaient habituellement entre eux les Juifs comtadins; mais au commencement du troisième acte, les conspirateurs, pour dissimuler leur complot, se servent d'un jargon bizarre assez semblable à l'Italien des matassins ou des Turcs de Molière.

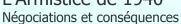
D'après une pièce de théâtre d'Armand Lunel, une adaptation pour l'opéra sous le nom d'Esther de Carpentras (sous-titré Le carnaval hébraïque) a été réalisée par Darius Milhaud, compositeur de musique, et Armand Lunel en qualité de librettiste, deux amis d'enfance que de nombreux liens ont depuis longtemps, rapprochés l'un de l'autre.

Cet opéra-bouffe en deux actes a été créé le 3 février 1938 à l'Opéra-Comique à Paris, sous la direction de Roger Désormière.

- ► Esther de Carpentras <u>ici</u>
- ▶ BnF : Livret de l'opéra-bouffe Esther de Carpentras (1877) ici

---000---

L'Armistice de 1940



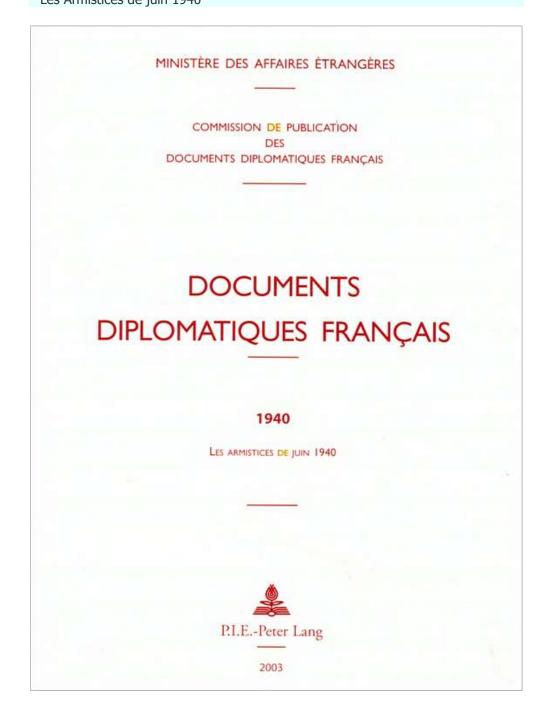


On parle de l'Armistice de 1940, mais en réalité il y a deux actes qui résultent de deux négociations distinctes, avec l'Allemagne, d'une part, et avec l'Italie, d'autre part.

Il y a également deux périodes de négociation : celle qui suit la débâcle et la demande française, soit du 19 au 22 juin avec l'Allemagne (signature le 22 à 18h50, heure d'été allemande), et du 23 au 24 juin avec l'Italie (signature le 24 à 19h12). Le double Armistice prenant effet le 25 juin 1940 à 01h15 ; puis la négociation permanente, à Wiesbaden et à Turin, qui précise l'application des articles-cadres du texte.

- ► Revue de la Société des Amis du Musée de l'Armée <u>ici</u>
- ► Armistice avec l'Italie, Villa Incisa à Rome <u>ici</u>

Documents diplomatiques français — 1940 Les Armistices de juin 1940



Documents diplomatiques français - 1940 Auteur : Ministère des Affaires Étrangères

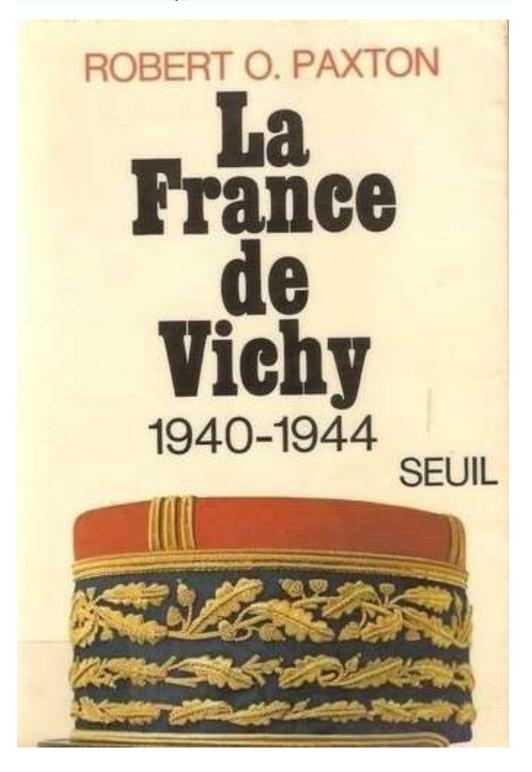
Éditeur: Peter Lang Gmbh, Internationaler Verlag Der W

Date de parution : 2003 ISBN : 978-9052011813

Format : 16 cm x 24 cm, 199 pages

Prix : occasion : 72 € (2016)

Aperçu : <u>ici</u>



"Mais qu'est-ce qu'il lui prend, à cet Américain, de venir rouvrir nos placards à cadavres ? D'arracher si brutalement les bandelettes de nos momies nationales sous prétexte qu'il enseigne l'histoire de l'Europe contemporaine à Columbia University ?" Paul Gillet, dans "Le Monde des livres du 1er février 1973.

"Révolutionnaire"... C'est ainsi que fut salué l'ouvrage de Paxton à sa sortie, en 1972. Trente ans plus tard, on comprend encore l'onde de choc soulevée par les thèses novatrices de cet historien américain.

Adoptant une démarche dépassionnée sur un sujet qui ne l'était guère, usant de méthodes rigoureuses et d'autant plus percutantes qu'elles étaient fondées sur l'impartialité, Paxton s'en allait tranquillement dire aux Français, preuves à l'appui, que le régime de Vichy avait recherché la collaboration avec l'occupant, entraînant le pays sur la voie d'une déchéance morale, dont les tenants et les aboutissants étaient scrupuleusement analysés. En voulant sauver l'État, Vichy avait failli perdre la nation et l'État.

Parce que ses conclusions ont des résonances terriblement actuelles - au point que l'auteur a été appelé à éclairer les jurés lors du procès Papon - "La France de Vichy" demeure la référence bibliographique incontournable sur cette période troublée.

La France de Vichy, 1940-1945

Titre original: Vichy France: Old Guard and New Order, 1940-1944

Auteur : Robert Owen Paxton Préface : Stanley Hoffmann Traducteur : Claude Bertrand

Langue: Français

Éditeur : Éditions du Seuil Collection : L'Univers historique

Date de parution: 1973

ISBN:

Format: 375 pages, broché

Prix : épuisé

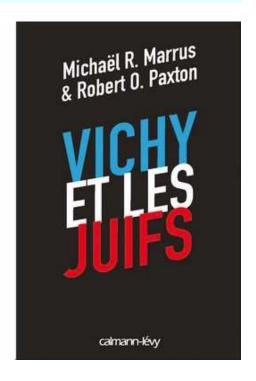
Réimpressions: Seuil: 1997 et 1999 (édition augmentée: 475

pages)

▶ Persée : Texte de Janine Bourdin ici

Vichy et les juifs





Dans ce livre qui fut un événement lors de sa première parution en 1981, les deux historiens nord-américains révélaient que la politique antisémite menée en France dès l'été 1940 était due au seul gouvernement de Vichy, sans pressions directes allemandes. La législation de Vichy facilita même le projet d'extermination nazi lorsque les déportations à Auschwitz commencèrent en 1942.

À l'époque, la question de la responsabilité du régime de Vichy n'était déjà plus complètement refoulée mais le sujet était traité en marge et l'accès aux archives françaises et allemandes extrêmement laborieux.

Beaucoup de choses ont changé depuis (ouverture des archives, reconnaissance du rôle de l'État français dans la déportation des Juifs, etc.) et ont permis aux auteurs de traiter une matière abondante pour approfondir et affiner leur démonstration.

Ainsi, l'idée qui se répand actuellement que la survie de 75 % des Juifs de France est un résultat louable, et que ce résultat heureux est en partie attribuable à Vichy qui aurait sacrifié les Juifs étrangers pour épargner les Juifs français, ne tient pas longtemps face à une analyse approfondie.

Il est crucial de lire aujourd'hui ce classique enrichi et mis à jour, et de s'élever contre ceux qui se demandent pourquoi tant de Juifs ont survécu en France quand il faudrait plutôt comprendre pourquoi tant ont péri.

Vichy et les juifs

Titre original: Vichy France and the Jews

Auteurs: Robert Owen Paxton et Michaël Marrus

Traducteur: Marguerite Delmote

Langue : Français

Éditeur : Éditions Calmann-Lévy

Collection: Diaspora
Date de parution: 1981
ISBN: 2-7021-0407-X
Format: 431 pages, broché

Prix: 27 € (2016)

Réimpression: Calmann-Lévy: 2015 (édition augmentée: 600

pages)

ISBN: 978-2-7021-5702-2

Format: 15,5 cm x 24 cm, 600 pages, broché

Prix: 27 € (2016)

► L'Histoire : analyse <u>ici</u>

Régime de Vichy : textes officiels

▶ 2 juin 1941 : second statut des Juifs

Lois antisémites

▶ 18 octobre 1940 : premier statut des Juifs ici
 ▶ Document original annoté de la main de Pétain rendu public le 3 octobre 2010 par Serge Klarsfeld, propriété du Mémorial de la Shoah ici
 ▶ 18 octobre 1940 : statut des Juifs étrangers ici

---000---

ici

Jacques Semelin

PERSÉCUTIONS ET ENTRAIDES DANS LA FRANCE OCCUPÉE COMMENT 75% DES JUIFS EN FRANCE ONT ÉCHAPPÉ À I A MORT

Les Arènes – Seuil

Cette question était encore un "point aveugle" dans l'historiographie de la Shoah. Certains ont même parlé d'une "énigme française".

Sans jamais minimiser l'horreur du crime, ce livre monumental ouvre une nouvelle période dans notre lecture des années d'Occupation. Il fera date.

Quatrième de couverture : Près de quatre-vingt mille juifs (français et étrangers) demeurant en France en 1940 ont été tués par les nazis durant les années d'Occupation.

Cette tragédie est désormais établie et documentée. Leur histoire en appelle cependant une autre, trop peu étudiée par les historiens, et que l'auteur de ce livre prend à bras-le-corps.

Puisque environ trois cent trente mille juifs vivaient alors dans notre pays, cela signifie que 75 % d'entre eux ont pu échappera l'extermination. Pour les juifs français, cette proportion avoisine les 90 %.

Par comparaison, la Belgique n'a compté que 55 % de survivants et les Pays-Bas 20 %.

Comment comprendre cette singularité du cas français, puisque la volonté nazie de détruire les juifs est partout semblable et que Vichy collabore à leur déportation ?

Cette question était encore un "point aveugle" dans l'historiographie de la Shoah. Certains ont même parlé d'une "énigme française".

Au terme d'une enquête de plusieurs années, riche de témoignages et d'archives, écrite d'une plume sensible et sereine, Jacques Semelin apporte une contribution décisive. Il brosse un tableau radicalement autre de la France occupée.

Une société plurielle et changeante, où la délation coexiste avec l'entraide, où l'antisémitisme n'empêche pas la solidarité des petits gestes.

Sans jamais minimiser l'horreur du crime, ce livre monumental ouvre une nouvelle période dans notre lecture des années d'Occupation. Il fera date.

Directeur de recherche au CNRS (CERI) et professeur à Sciences Po, Jacques Semelin est spécialiste de la résistance civile et des crimes de masse. Son livre Sans armes face à Hitler (1989), désormais considéré comme un classique, vient d'être réédité.

Il a aussi publié Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides (2005), ouvrage traduit aux États-Unis par la Columbia University Press.

Persécutions et entraides dans la France occupée

Auteur : Jacques Semelin Éditeur : Les Arènes - Seuil

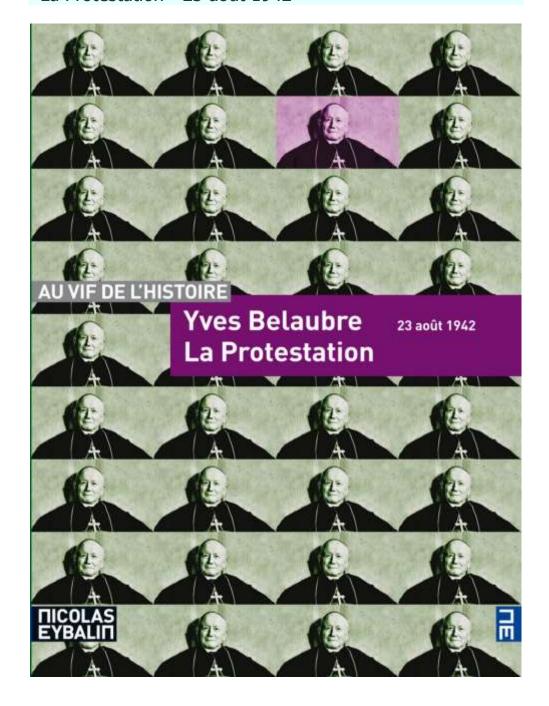
Date de parution: 21 mars 2013

ISBN: 978 2 35204 235 8

Format: 15,4 cm x 24 cm, 904 pages + cahier photos, broché

Prix: 29.00 € (2103)

La Protestation - 23 août 1942



Le dimanche 23 août 1942, les curés du diocèse de Toulouse montent en chaire pour lire aux fidèles une lettre que leur a envoyée leur archevêque, Mgr Saliège. Sans détours, dans des termes simples, clairs et charges d'émotion, l'archevêque de Toulouse s'élève contre les arrestations et les déportations de Juifs de l'été 1942. Cette lettre dont le gouvernement de Vichy avait tenté d'empêcher l'envoi sera lue sur les ondes de la BBC et transmise au pape Pie XII.

Au même moment, Mgr Saliège protège les activités des ecclésiastiques de son diocèse qui mettent à l'abri des Juifs persécutés en leur fournissant faux-papiers, certificats de Ce récit revient sur l'une des pages les plus sombres de l'Histoire de France, celle de la complicité de Vichy dans la Solution finale et fait revivre les résistances multiples que des Français ont pu organiser face au crime de masse qui se préparait sous leurs yeux.

On y croise de grandes figures comme Mgr de Courrèges, son évêque auxiliaire, ou Bruno de Solages, le recteur de l'Institut catholique, mais aussi des collaborateurs moins connus tels que l'abbé Gèze, à la Maison des œuvres, ou Thérèse Dauty, du Comité catholique, qui visite les camps de Noé et du Récébédou.

La parole forte de Mgr Saliège ne rend que plus étrange le silence de Pie XII.

L'auteur, Yves Belaubre, qui vit et travaille à Toulouse, est journaliste, auteur et scénariste. Il est l'auteur de Victoire ou la douleur des femmes, série télévisée réalisée par Nadine Trintignant et diffusée sur France 2 en 2000.

La Protestation - 23 août 1942

Auteur: Yves Belaubre

Collection: Au vif de l'histoire Éditeur: Nicolas Eybalin Date de parution: 2012 ISBN: 978 2 919755 77 6

Format: 13,5 cm x 18,5 cm, 296 pages

Prix: 16 € (2016) Feuilleter l'extrait: ici

Cet acte de résistance de Mgr Saliège et les actions entreprises après le 23 août 1942 lui vaudront de devenir par décret du 7 août 945 Compagnon de la Libération. Cet acte parle en faveur de son humanité, de sa foi chrétienne autant que de son courage. Ainsi le préfet de Toulouse dénoncera-t-il, dans un rapport de1942, "les mandements de certains prélats et la propagande étrangère".

Plus grave encore, dans Je suis partout, l'écrivain et collaborationniste Robert Brasillach accusera Monseigneur Saliège de "révolte quasi-ouverte contre l'ordre nouveau".

Mes très chers Frères,

Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits, tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer. Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe-t-il plus ?

Pourquoi sommes-nous des vaincus?

Seigneur ayez pitié de nous.

Notre-Dame, priez pour la France.

Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos Frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

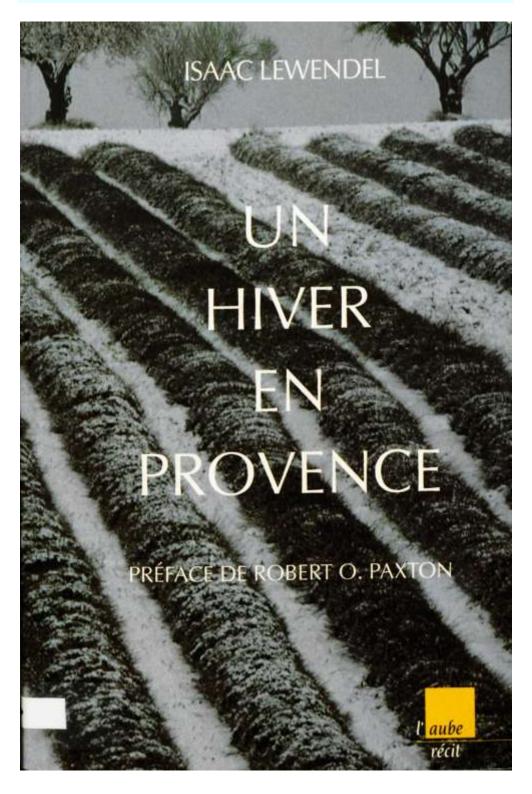
France, patrie bien aimée France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne. France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs.

Recevez mes chers Frères, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Jules-Géraud Saliège Archevêque de Toulouse 23 août 1942

À lire dimanche prochain, sans commentaire.

Un hiver en Provence



Voici un homme né en Avignon en 1936, déclaré français par ses parents juifs venus de Pologne, conformément au droit de l'époque, celui du sol. En 1940, son père rejoint l'armée polonaise qui se battra sur le front français. Au début du juin 44, alors que les cerises rougissent et que les alliés débarquent, voici que la mère est arrêtée dans son magasin par des Français à l'accent marseillais.

Le fils échappe par miracle, un miracle aidé par ses proches et par des paysans du Vaucluse. La mère sera transférée à Drancy puis à Auschwitz d'où elle ne reviendra pas.

Il faut le dire et le répéter : les victimes du génocide hitlérien n'étaient pas seulement un peuple marqué par la gaine des nazis, mais un ensemble d'individus qu'une loi française d'octobre 1940 avait mis à part du reste de la population.

Isaac Lewendel¹ est aujourd'hui Américain. Il a voulu revenir sur les lieux marqués par la tragédie qu'il a vécue et remonter d'archives en archives le fil des responsabilités, entreprise dont la France, la France grise et noire, son administration, ses fonctionnaires, son État qui s'est maintenu sans discontinuer, ne sortent pas grandis.

À son courage dans la recherche de la vérité je tiens à apporter l'appui de mon témoignage, celui d'un enfant qui fut caché dans la même région après l'arrestation de ses parents comme celui d'un historien.

Pierre Vidal-Naquet

¹ Isaac Lewendel est né à Avignon en 1936. Après l'École des mines de Nancy, il travaille dans un kibboutz israélien puis au service du gouvernement israélien avant de s'installer à Chicago aux États-Unis. Son livre écrit en français, force l'admiration par la précision du souvenir et des reconstitutions historiques, par le don d'observation, par l'équité du jugement.

Un hiver en Provence Auteur : Isaac Lewendel

Préface : Robert Owen Paxton

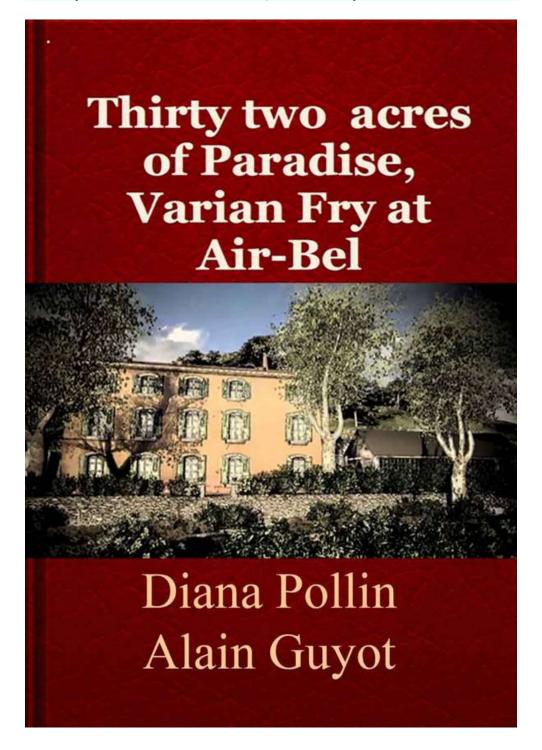
Langue: Français

Éditeur : éditions de l'Aube Date de parution : 1996 ISBN : 978-2-87678-266-2

Format : 14 cm x 22 cm, 365 pages Prix : épuisé, occasion : 13 € (2016)

Préface de Robert Owen Paxton

ici



Not a soldier, even less a spy, the shy, unassuming intellectual Fry heads a prestigious charity, the New York based Emergency Rescue Committee founded in June 1940, after the fall of France.

They have only one goal: getting 200 of the world's greatest artists and thinkers like Chagall, Matisse and Picasso out of France.

To accomplish this, the ERC sends Fry to Marseille in August 1940. He has one month to help 200 people. He will hang on for 13 months in Marseille and save over 2000 before the Vichy Police expel him from France.

Varian Fry works out of the only free port in Nazified Europe, Marseille, the capital of Free Zone France. The southern French city, noted for its sunny weather, its bouillabaisse and its easy living, is flooded with refugees from all over Europe.

In 1940, Marseille is a window of escape that will turn into a trap when the Nazis invade.

Time is running short. Fry's Emergency Rescue Committee in Marseille quickly develops a sideline of smuggling people over the Pyrenees and falsifying documents. The Gestapo and the puppet Vichy Police are hot on his heels. Fry has to keep out of sight but also shelter the great names, like Chagall, who risk death for being artists and Jewish.

The Villa Air-Bel, a large old house on the outskirts of Marseille, is the perfect hideout for Fry, his sympathizers and the great French artists he is rescuing. Fry becomes its tenant for a short year. But, the Villa has a strange power to haunt. It conjures memories of the past which will stay with Fry throughout his whole life.

"Thirty-Two Acres of Paradise" tells the true story of Varian Fry, who lived a few streets away from the author in Manhattan's Upper West Side during the last years of his life. "Thirty-Two Acres of Paradise" tells the story of a domain, the Villa Air-Bel, which has not lost its power to fascinate, although it physically no longer exists. Who said "You can't go home again?" Home is where our pasts reside. Some are happy, some are sad and others are heroic...improbably heroic.

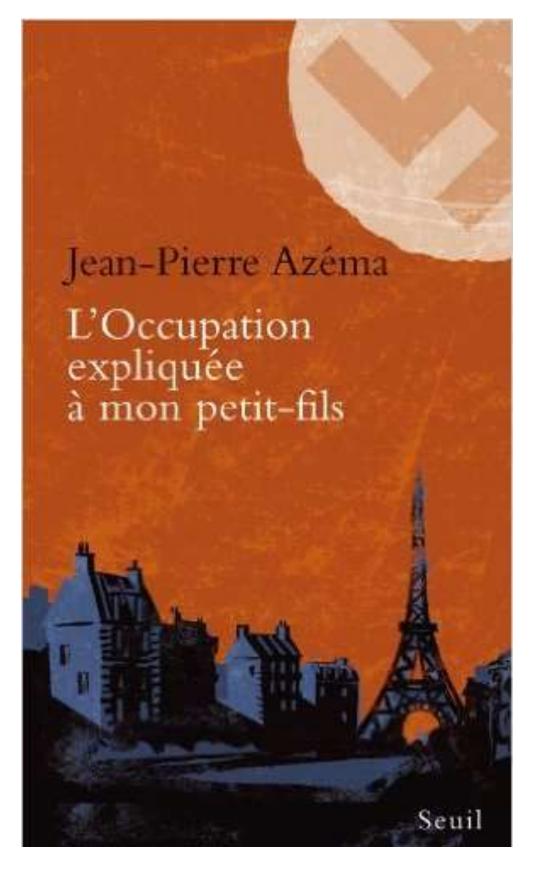
Thirty two acres of Paradise, Varian Fry at Air-Bel

Auteur : Diana Pollin Illustrations : Alain Guyot

Langue: Anglais

Kindle Edition et aperçu : ici

L'Occupation expliquée à mon petit-fils



Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Français furent "occupés", la majorité d'entre eux pendant quatre ans, les autres pendant près de deux ans.

Ils furent exploités, opprimés, réprimés par les Italiens et surtout les Allemands. Et ceux que le Reich tenait pour ses ennemis politiques ou raciaux furent traqués, exécutés, déportés.

Parallèlement s'était établi, sous la férule du Maréchal Pétain (1856-1951), le régime le plus autoritaire qu'ait connu la France au XX^e siècle, un "État français" qui prônait une politique de collaboration avec le Reich.

Ce furent des années sombres, noires, marquées par la faim. Mais il y eut aussi des accommodements avec l'occupant : allait-on vivre, à la Libération, une guerre civile ?

C'est le travail dans les archives qui permet aux historiens de compléter les témoignages en démontant les mécanismes de l'oppression. Pour ne pas oublier que le monde actuel compte toujours des peuples occupés.

L'Occupation expliquée à mon petit-fils

Auteur : Jean-Pierre Azéma

Langue : Français Éditeur : Seuil

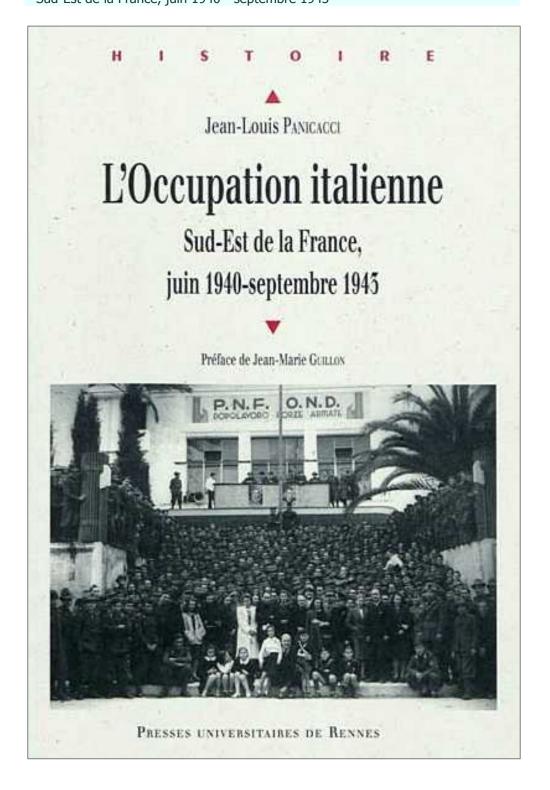
Collection: Sciences humaines

Date de parution : 2012 EAN : 9782021049961 Format : 128 pages, broché

Prix: 8,10 € (2016)

Aperçu : <u>ici</u>

---000---



4º de couverture : À l'issue de la brève guerre franco-italienne, treize communes savoyardes (Séez, Sainte-Foy-Tarentaise, Montvalezan, Bessans, Bramans, Lanslebourg, Lanslevillard, Sollières, Termignon), dauphinoises (Montgenèvre, Ristolas) et azuréennes (Fontan, Menton) furent occupées par les troupes du Regio Esercito à la fin juin 1940 et pratiquement annexées durant trois années, en vertu de l'application du "Bando Mussolini".

En réaction au débarquement allié en Afrique du Nord, la 4e armée occupa onze départements du Sud-Est (Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Isère, Savoie, Haute-Savoie, Var, Drôme en totalité, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Ain en partie) tandis que le VIIe corps d'armée débarquait en Corse, à partir du 11 novembre 1942.

Quatre millions de Français furent donc occupés par deux cent mille soldats italiens, mais aussi par des Chemises noires et des policiers de l'OVRA.

Cette présence étrangère suscita de multiples incidents, notamment dans les départements savoyards, la région niçoise et en Corse, où les prétentions irrédentistes étaient mal supportées.

La répression ne fut pas si légère que l'on eut coutume de l'affirmer (une dizaine d'exécutés, une trentaine de morts sous la torture ou au combat, ouverture de camps de concentration à Sospel, Embrun et Modane, déportation de plusieurs centaines de résistants ou de personnalités jugées hostiles dans les pénitenciers de Ligurie, du Piémont, de l'île d'Elbe ou de Calabre).

L'Occupant fut confronté à des questions incontournables en 1943 (la fortification du littoral, le STO, l'émergence des maquis, l'attitude à adopter vis-à-vis d'une importante communauté juive) tout en puisant largement dans les ressources économiques et les dépôts militaires.

Au moment de la capitulation transalpine du 8 septembre 1943, quelques affrontements opposèrent les troupes italiennes à leurs anciens alliés à Chambéry, Grenoble, Gap et, surtout, en Corse où elles perdirent plusieurs centaines d'hommes.

- Introduction : <u>ici</u>
- L'occupation limitée (juin 1940-novembre 1942).
- L'occupation généralisée (11 novembre 1942-25 juillet 1943).
- La fin de l'Occupation (26 juillet-12 septembre 1943).

Jean-Louis Panicacci est maître de conférences honoraire à l'université de Nice et président des Amis du musée de la Résistance azuréenne. Il est notamment l'auteur de Menton dans la tourmente, Les Alpes-Maritimes de 1939 à 1945 et La Résistance azuréenne.

L'Occupation italienne. Sud-Est de la France, juin 1940 - septembre 1943

Auteur : Jean-Louis Panicacci Préface : Jean-Marie Guillon

Langue : Français

Éditeur : Éditions Presses Universitaires de Rennes

Date de parution : 2010 ISBN : 978-2-7535-1126-2 Format: 16,5 cm x 24 cm, 440 pages

Prix: 22 € (2016)

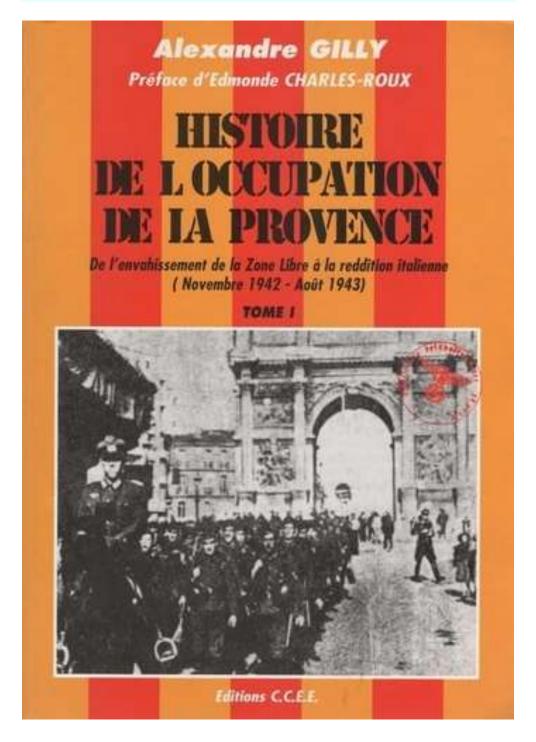
► Cahiers de la Méditerranée : Compte rendu <u>ici</u>

▶ Diacronie : L'Occupation italienne en France de 1940 à 1943 ici

L'Armistice dit "de Villa Incisa" a été signé à 19h15 le 24 Juin 1940, à Villa Incisa, sur la Via Cassia Olgiata (Rome), entre la France et le Royaume d'Italie, respectivement, représenté par le général Charles Huntziger (<u>infos</u>) et le maréchal Pietro Badoglio (<u>infos</u>). Italie et la France étaient en guerre depuis le 10 juin 1940.



Histoire de l'Occupation de la Provence - Tome 1 De l'envahissement de la zone libre à la reddition italienne.



Alexandre Gilly né à Marseille, est descendant de vieilles familles Marseillaises et Auriolaises. L'Occupation nazie venue, il rejoint ses parents membres d'un réseau de Résistance. Au débarquement des Alliés du 15 août 1944, il part à la rencontre des troupes libératrices, qu'il renseigne, qu'il guide tout en combattant à leurs côtés.

Il participe aux combats pour la libération d'Aubagne. Ceux-ci terminés, il s'engage pour la durée de la guerre, à Toulon, dans les rangs du 6^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais.

Il termine la guerre en 1945. Démobilisé, grand invalide de guerre, pensionné au taux de 100 % plus 2 degrés.

Il présidera pendant de nombreuses années des Associations d'Anciens Combattants et d'Anciens Résistants.

Nommé en 1984, membre de la Commission de l'Information Historique pour la Paix des Bouches-du-Rhône.

Auteur : Alexandre Gilly

Préface : Edmonde Charles Roux

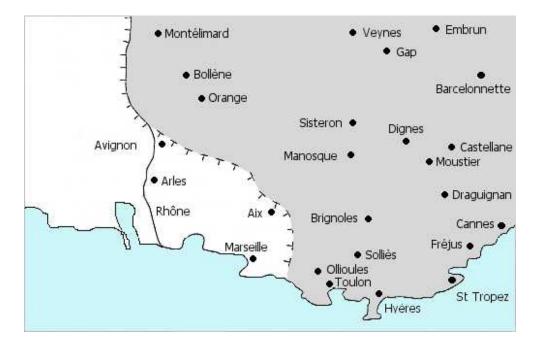
Langue : Français Éditeur : CCEE

Date de parution : 1997 ISBN : 978-2951164307 Format : 253 pages

Prix : occasion : 40 € (2016)

---000---

Occupation du Vaucluse du 11.11 au 05.12.1942



Les Vauclusiens virent apparaître chez eux les premiers convois de troupes allemandes le lendemain même du jour où leur fut annoncé l'envahissement de la zone non occupée. Du 11 au 14 novembre 1942 défilèrent alors, sans interruption sur la route nationale n° 7 (en bordure du Rhône) les forces armées ennemies qui allaient occuper les nouvelles positions de défense sur la côte méditerranéenne.

Ce ne fut cependant qu'à partir du 16 novembre que commencèrent à s'installer, dans le département, les contingents d'occupation, à savoir: à Carpentras et à Orange, ce jour-là; à Bollène les 17 et 18; à Apt et à Pertuis le 21.

Le 24 novembre, ce furent des troupes italiennes qui arrivèrent et s'installèrent à Orange, où se trouvaient déjà de nombreux Allemands.

Le 27 novembre, un nouveau et important contingent de troupes italiennes vient s'installer encore à Orange et à Carpentras, tandis que de nouvelles unités allemandes viennent renforcer la garnison de Bollène.

Il fallut attendre le 5 décembre 1942 pour enregistrer une nouvelle arrivée de troupes allemandes et italiennes dans la ville d'Orange.

À cette date, le commissaire aux renseignements généraux d'Avignon évaluait à 12.000 le nombre de soldats allemands qui occupaient 40 localités vauclusiennes.

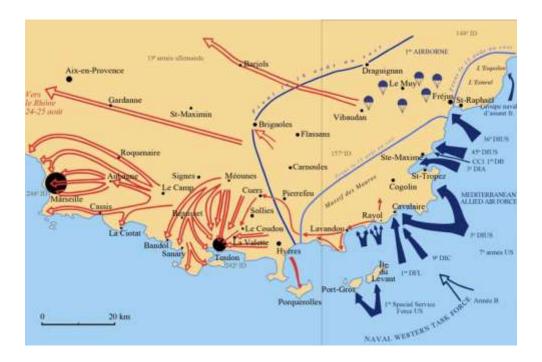
Histoire de l'Occupation de la Provence - Tome 2 De la capitulation italienne à la Libération.

Auteur: Alexandre Gilly

Langue : Français Éditeur : CCEE Date de parution :

ISBN : Format :

Prix: occasion



Les événements débutent dans la nuit du 14 au 15 août 1944 avec le parachutage de 7.000 hommes derrière les lignes de défense allemande. Parmi les parachutistes, des soldats français issus des commandos d'Afrique et du groupe naval d'assaut. Ils sont chargés de sécuriser les deux ailes de la zone de débarquement qui s'étend de Bormes à Saint-Raphaël.

Au large des côtes varoises, la plus importante flotte jamais rassemblée en Méditerranée s'approche des défenses allemandes. L'opération Anvil Dragoon mobilise 2.200 bâtiments, dont 850 navires de guerre. À leur bord, 350.000 hommes dont 230.000 soldats français de l'Armée B (future 1ère Armée) commandée par le général de Lattre de Tassigny et sous les ordres de la 7e Armée américaine du général Patch.

Le débarquement des troupes terrestres commence à 8 heures le matin du 15 août, après un intense bombardement aérien et naval.

La Résistance en Vaucluse

Documents et témoignages.

LA RESISTANCE

EN VAUCLUSE

DOCUMENTS ET TEMOIGNAGES



SERVICE EDUCATIF DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE VAUCLUSE CENTRE DEPARTEMENTAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

RECUEIL Nº 8

Lorsqu'en 1978, Monsieur l'inspecteur d'Académie nous suggéra de réaliser sur la Résistance en Vaucluse un dossier de documents analogue à ceux que nous avions déjà publiés sur différents thèmes historiques, l'intérêt de cette recherche, mais aussi ses difficultés nous apparurent avec évidence. Comment retrouver les sources de l'histoire d'un mouvement qui par définition ne voulait pas laisser de trace? Et dans l'hypothèse où ces dernières existeraient seraient-elles suffisantes pour illustrer tous les aspects de la Résistance?

Nous avons consulté un grand nombre de documents concernant la Résistance dans les fonds de la Préfecture. En effet, à la libération, si les archives des mouvements de collaboration furent malheureusement détruites, les papiers de la Préfecture, eux, furent versés aux Archives départementales et pour une bonne partie, dès septembre 1944.

Ils constituent une masse importante au sein de laquelle les rapports et correspondances de préfets et sous-préfets, de gendarmes, de commissaires de police ont été une source essentielle. Les archives des tribunaux nous ont fourni également quelques documents. Ces éléments donnent une image en "négatif" de la réalité historique: les résistants sont qualifiés de "terroristes", la version officielle est celle de la collaboration.

Suite du texte ici

La Résistance en Vaucluse, documents et témoignages

Auteur: Serge Issautier

Recueil : n° 8 Langue : Français

Éditeur : Service éducatif des archives départementales de Vaucluse

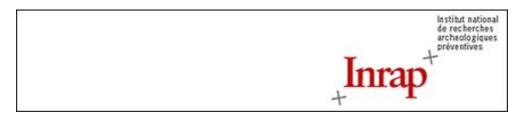
et du CDDP

Date de parution: 1980 ISBN: 978-2860840064

Format : Prix : épuisé

---000---

Valorisation du patrimoine



L'Inrap a été créé en 2002 en application de la loi sur l'archéologie préventive. L'institut assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique touché par les travaux d'aménagement du territoire.

Il exploite et diffuse l'information auprès de la communauté scientifique et concourt à l'enseignement, la diffusion culturelle et la valorisation de l'archéologie auprès du public.

Sa création traduit l'importance prise, depuis les années 1970, par la recherche archéologique en France et témoigne de la volonté de l'État de soutenir l'exercice de cette mission de service public d'intérêt général.

Héritier de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales créées en 1973, l'Inrap bénéficie d'une expérience de près de trente ans. Il rassemble près de 50 % des archéologues œuvrant sur le territoire français et compte de nombreux chercheurs de haut niveau dont près de 100 docteurs et environ 300 titulaires d'un DEA ou d'un DESS.

La diversité de ses équipes lui permet de déployer tout le spectre des compétences de la recherche archéologique moderne.

L'institut compte des spécialistes de chaque période – Paléolithique, Mésolithique, Néolithique, âges du Bronze et du Fer, Antiquité, Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine –, mais aussi géo-archéologues des (étude de l'histoire des sols), sédimentologues, anthropologues, palynologues (étude des pollens), carpologues (étude des graines), anthracologues (étude des charbons de bois), archéozoologues, malacologues (étude des mollusques), céramologues, numismates (études des monnaies), topographes et des spécialistes de l'histoire du climat et du paysage (paléoenvironnement).

Ces chercheurs s'appuient sur les technologies les plus en pointe (dendrochronologie, thermoluminescence datation au carbone 14...).



PATRIMOINE(S)

EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

LA LETTRE D'INFORMATION
DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

▶ Lettre d'information de la DRAC PACA

ici

In Situ

Revue des patrimoines

In Situ. Revue des patrimoines offre à l'ensemble des professionnels du patrimoine un organe de diffusion des résultats de leurs travaux portant sur la connaissance, la conservation et la valorisation du patrimoine.

Elle favorise les échanges entre les différents acteurs et les différentes disciplines de la recherche appliquée au patrimoine et met à disposition du public les nouvelles connaissances sur le patrimoine.

➤ Site In Situ ici



La délégation régionale Provence Alpes Côte d'Azur et la délégation départementale des Alpes de Haute Provence sont créées en 1998. Leur mission est d'aider à la restauration du patrimoine régional en apportant aides fiscales et subventions aux propriétaires privés et aux collectivités/associations.

Les deux délégations sont aidées dans leur installation respective par les Chambres de Commerce et d'Industrie de Marseille et de Digne. La délégation départementale du Var peut compter quant à elle sur le soutien administratif de l'Union Patronale.

Enfin, en 2007 une autre permanence régionale est créée dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice.

Aujourd'hui, la délégation régionale s'appuie sur un réseau d'une vingtaine de bénévoles répartis sur tout le territoire et sur deux chargées de mission basées à Nice et Marseille.

► Site de la délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur

ici



Musée d'art et d'histoire du Judaïsme

Le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, organisé en association loi de 1901, a été ouvert, en 1998, grâce à la volonté commune de la Ville de Paris et de l'État.

La Ville de Paris et le Ministère de la Culture se sont en effet engagés dès l'origine à parité, tant pour les nécessaires investissements de départ que pour le fonctionnement annuel du musée.

Héritier des collections du musée privé juif de la rue des Saules, le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme a également bénéficié, à son ouverture, de la mise à disposition par la Ville de Paris de l'hôtel de Saint-Aignan et du dépôt par le ministère de la Culture d'importantes collections dont la collection Isaac Strauss provenant du Musée de Cluny.

Le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme est géré par un conseil d'administration composé de représentants du Ministère de la Culture et de la Communication, de la Ville de Paris et des institutions majeures de la communauté juive française.

Cette association est présidée par Madame Dominique Schnapper, sociologue, ancien membre du Conseil constitutionnel et directrice d'étude à l'École des hautes études en sciences sociales.

Tél.: + 33 (0)1 53 01 86 60

► Site du Musée d'art et d'histoire du Judaïsme

ici



Association Culturelle des Juifs du Pape

Tout a commencé avec cette phrase, de Roger Ascot dans la revue l'Arche : "On les visite comme des pièces de musée", faisant allusion à quelques descendants des juifs du pape, les considérants comme "une espèce en voie de disparition" !

C'était sous-estimer la ténacité de ces juifs, présents depuis 20 siècles sur le sol du Comtat Venaissin et d'Avignon, territoires français de la Papauté durant près de 5 siècles et refuge pour les juifs expulsés du Languedoc (1394) et de la Provence (1501), tout au moins pour ceux qui ne s'étaient pas résignés à la conversion ou à l'exil.

Accrochés à ces lieux, ils ont survécu malgré la ségrégation, les brimades, les tentatives d'expulsion et l'enfermement dans les juiveries puis dans les carrières; grâce aussi à une forme de tolérance qui leur faisait trouver ces lieux plus hospitaliers que le royaume de France voisin.

En effet, c'est un miracle qu'ils n'aient pas disparu! Depuis 1634, le nombre de Carrières (de rues) dans lesquelles ils avaient le droit d'habiter était réduit à 4 : Carpentras, Avignon, Cavaillon et L'Islesur-la-Sorque.

En 1791, dès qu'ils ont été reconnus comme citoyens français, les Carrières se sont vidées. Ils se sont assimilés à la société française, devenant des "Français provençaux de confession juive", ni ashkénaze, ni séfarade.

Musée juif Comtadin Rue Hébraïque - 84300 - Cavaillon Tél. : +33 (0)4 90 72 26 86



Cercle de Généalogie Juive

La première association française de généalogie juive

Le Cercle de généalogie juive est la première association de généalogie juive en France. Fondé en 1984, il compte près de six cents adhérents généalogistes amateurs, expérimentés et débutants.

Association sans but lucratif, le Cercle est membre de l'International association of jewish genealogical societies (IAJGS) et de la Fédération française de généalogie (FFG).

35	1993	Recherche généalogique juive dans le Comtat Venaissin.	Mayer Crémieux M.		Comtat Venaissin	Families	14
20	1989	Les ancêtres de Darius Milhaud.		Milhaud	Comtat Venaissin		737
11	1987	Les Millaud, histoire d'une famille Judén-Comtadine.	Mayer Crémieux M.	Millaud	Comtat Venaissin	Familles	365-372
56	1998	Une famille comtadine dans le Gard, les Vidal.	Simon L	Vidal	Comtat Venaissin	Familles	9-18
44	1995	Les familles Saint-Paul dans le Comtat Venaissin	Mayer Crémieux M.	Saint-Paul	Comtat Venaissin	Familles	9
33	1993	Les Juifs d'Avignon et du Comtat Venaisin sous l'Ancien Régime	Mrejen O'Hana S.		Comtat Venaissin	Histoire	16-20
19	1989	La généalogie de Darius Milhaud		Milhaud	Comtat Venaissin		701

Extrait.

► Index des articles parus dans Genealo-J

ici

PATRIMONIA Centre de l'Architecture et du Patrimoine

Patrimonia, Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) est un espace culturel de proximité, ouvert à tous et gratuit, qui vous propose de découvrir le Pays d'Art et d'Histoire Ventoux Comtat Venaissin à travers les siècles, de comprendre l'évolution de la ville et du territoire, de sensibiliser différents publics à l'architecture et aux patrimoines matériels et immatériels.

La création de ce centre est inscrite dans la convention signée avec le ministère de la Culture et de la Communication pour l'obtention du label Pays d'art et d'histoire.

L'exposition permanente du CIAP permet de vous donner les clefs de lecture nécessaires pour apprivoiser, comprendre et apprécier ce territoire. Pour répondre au mieux à cet objectif, l'espace d'exposition comporte des panneaux explicatifs agrémentés de dispositifs complémentaires (films, reproduction de documents, maquette tactile...).

Ouverture :

- toute l'année, les lundis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis :
 - horaires: 09h30-12h30 / 14h00-18h00.
- toute l'année les mardis :
 - horaires: 09h30-12h30 / 15h00-18h00.
- les jours fériés à partir de Pâques : 09h30-13h00.
- juillet et août, du lundi au samedi : 09h00-13h00 / 14h00-19h00 ; dimanches et jours fériés : 9h30-13h00.

Patrimonia Centre de l'Architecture et du Patrimoine Place du 25 août 1944 84200 Carpentras

Tél.: 04 90 67 69 21

▶ Site Web ici▶ Documents à télécharger ici



L'APARE est une organisation européenne de jeunesse et d'éducation populaire agréée par le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables et reconnue par la Commission européenne.

Implantée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1979, elle a une vocation régionale, européenne et méditerranéenne.

APARE

Association pour la Participation et l'Action Régionale Jean-Michel André 25, bd Paul Pons – 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue

Tél.: 04 90 85 51 15

Courriel: apare@apare-gec.org

► Site Web ici

Kabellion Histoire & patrimoine de Cavaillon

Sauvegarde & mise en valeur du patrimoine cavaillonnais

Kabellion, depuis 2008, est la nouvelle appellation de l'association "Les Amis de la Cathédrale et du Vieux-Cavaillon". Celle-ci fut créée en 1986 par des notables cavaillonnais (P. Montagnier, F. Mitifiot, R. Chatillon), des érudits locaux (G. Gauthier, G. Jau) et des personnalités qualifiées (Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de Vaucluse, Conservateur des Musées de Cavaillon).

Elle reprenait le flambeau de la société "Les Amis du Vieux Cavaillon", lancée en 1941 par André Dumoulin, mais qui avait cessé ses activités.

► Association Kabellion <u>ici</u>



Memòri, association créée en 2002, a pour but de promouvoir la transmission du patrimoine sous toutes ses formes, de réanimer les

lieux chargés d'histoire, de traiter aussi des sujets à caractère national ou international.

Association apolitique et laïque, elle propose des conférences, mais se veut aussi un lieu de rencontre et d'échange sur des bases culturelles et organise des sorties, des voyages et des expositions.

Enfin, elle participe aux différentes manifestations locales et nationales et entretien des relations amicales avec les associations ayant la même vocation culturelle.

► Site de l'association

ici

- - - 000 - - -





1274 - 1791

